
Regards sur l'intégration professionnelle

Point de vue des personnes immigrantes
souhaitant exercer une profession
réglementée au Québec

7 mai 2019

La réalisation de cette enquête a été rendue possible grâce à la contribution financière du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion.

Table des matières

	SOMMAIRE	I
	FAITS SAILLANTS	II
	INTRODUCTION	1
1.	PRÉSENTATION DU CIQ ET DES ORDRES PROFESSIONNELS	2
2.	STATISTIQUES 2016-2017 DE DEMANDES D'ÉQUIVALENCE DE DIPLÔME ET DE FORMATION POUR LES DIPLÔMÉS HORS QUÉBEC (DHQ)	3
3.	MÉTHODOLOGIE ET MISE EN CONTEXTE	4
4.	ANALYSE DU SONDAGE, DES GROUPES DE DISCUSSION ET DES ENTREVUES TÉLÉPHONIQUES	8
4.1	Les difficultés au plan des ressources financières	9
4.2	Le défi de la conciliation travail-études-famille	10
4.3	Une information mal comprise	11
4.4	Le démarrage du processus avant l'arrivée au Québec	13
4.5	Un accompagnement personnalisé	14
4.6	L'enjeu des stages	16
4.7	Des solutions demandées sur l'ensemble de la trajectoire d'intégration	17
4.8	L'intégration au marché du travail	18
5.	CONCLUSION	19
ANNEXE 1	DEMANDE DE RECONNAISSANCE PROFESSIONNELLE – SONDAGE AUPRÈS DE PERSONNES AYANT FAIT UNE DEMANDE DE RECONNAISSANCE AFIN D'INTÉGRER UN ORDRE PROFESSIONNEL	20
ANNEXE 2	DEMANDE DE RECONNAISSANCE PROFESSIONNELLE – GROUPES DE DISCUSSION ET ENTREVUES INDIVIDUELLES	53



Sommaire

Le Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ) a retenu les services de la firme Léger pour sonder un nombre significatif de diplômés hors Québec (DHQ) qui ont reçu une décision de reconnaissance partielle de l'équivalence de leur diplôme ou de leur formation de la part d'un ordre professionnel et qui ont décroché du processus de reconnaissance complète. L'objectif est de cerner avec précision les motifs du décrochage.

Le présent document résume les principaux constats émanant des éléments quantitatifs et qualitatifs soulevés par le sondage, les groupes de discussion et les entrevues téléphoniques menés par la firme Léger.

Les travaux menés ont permis de constater que les considérations liées à l'insuffisance des ressources financières des répondants et la conciliation travail-études-famille sont les principaux motifs de décrochage du processus de reconnaissance complète. Les personnes immigrantes arrivent au Québec avec des moyens financiers plus limités que ce qu'exige la réussite de la trajectoire. La longueur, l'accessibilité et la difficulté du processus de la formation d'appoint et des stages ont aussi été évoquées par les répondants comme des motifs de décrochage.

L'information véhiculée par les ordres professionnels et les autres intervenants sur le processus de reconnaissance d'équivalence semble être mal interprétée par les répondants. Les répondants semblent également avoir des difficultés à cerner le rôle des ordres professionnels. Les participants aux groupes de discussion ont mentionné à plusieurs reprises que c'est seulement une fois arrivés au Québec qu'ils ont pris conscience des exigences du processus de reconnaissance d'équivalence du diplôme et de la formation. D'ailleurs, le sondage a mis en relief qu'une minorité de répondants a déposé une demande de reconnaissance d'équivalence avant leur arrivée au Québec.

Les DHQ aimeraient obtenir et pouvoir bien comprendre toute l'information sur les outils et les étapes nécessaires menant à une intégration professionnelle réussie. Les répondants ont accordé de l'importance à la nécessité d'un accompagnement personnalisé ainsi qu'à de l'aide préparatoire à l'examen. De plus, les répondants auraient aimé de l'aide en orientation de carrière et d'employabilité, un accès à de l'aide financière et une aide dans la recherche de stages.

La gestion des stages est une source de frustration pour les DHQ. Les participants aux groupes de discussion souhaiteraient que le stage précède la formation d'appoint, le cas échéant.

Le décrochage du processus de reconnaissance complète de l'équivalence du diplôme et de la formation engendre des conséquences économiques pour la personne immigrante et pour la société.

Les éléments marquants de ce sondage n'ont toutefois pas fait l'objet d'une analyse financière ou d'une analyse de faisabilité. Ces éléments pourront éventuellement alimenter la réflexion du CIQ et de ses membres afin d'émettre des recommandations pour ainsi limiter le décrochage des DHQ de leur trajectoire d'intégration à une profession réglementée au Québec.

Faits saillants

Les données quantitatives¹ et qualitatives² contenues dans ce document sont tirées des rapports déposés par Léger au Conseil interprofessionnel du Québec et sont disponibles en annexe.

- 67 % des répondants ayant déposé une demande de reconnaissance professionnelle pour obtenir un permis de pratique avaient une famille à charge.
- 27 % des répondants avaient déposé leur demande de reconnaissance d'équivalence du diplôme et de la formation avant d'arriver au Québec.
- Les répondants disent ne pas avoir complété les exigences de l'ordre à cause de la conciliation travail-études-famille (33 %), de la nécessité de gagner un revenu (32 %), de difficultés financières (23 %) ou encore d'une formation d'appoint trop exigeante (21 %).
- Les répondants disent avoir échoué ou abandonné leur stage/formation principalement parce que le processus est trop long (35 %), que leur situation personnelle les en empêchait (22 %), que leur situation familiale était difficile (11 %) et que les conditions du stage/formation ne leur convenaient pas (11 %).
- 19 % des répondants ont reçu de l'aide d'autres organismes que les ordres professionnels.
- Afin d'accroître leurs chances de succès, les répondants auraient aimé avoir un meilleur accompagnement de la part de l'ordre professionnel (61 %), de l'aide à la préparation des examens (61 %), des services d'orientation de carrière et d'employabilité spécialisés dans leur domaine (36 %), un meilleur accompagnement de la part du MIDI (35 %), plus d'information sur les démarches de reconnaissance professionnelle avant l'arrivée au Québec (34 %), l'accès à de l'aide financière (30 %) et l'accès à de l'aide dans la recherche de stages (16 %).

¹ Annexe 1 – Demande de reconnaissance professionnelle – Sondage auprès de personnes ayant fait une demande de reconnaissance afin d'intégrer un ordre professionnel

² Annexe 2 – Demande de reconnaissance professionnelle – Groupes de discussion et entrevues individuelles

Introduction

Le Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ) s'intéresse à l'intégration professionnelle des personnes immigrantes depuis plusieurs années. À la Grande rencontre de Québec (octobre 2017), le CIQ réclamait l'accès à des stages ou à des formations d'appoint dont le manque constitue un véritable frein à l'intégration professionnelle des immigrants. Depuis quelques années, nos initiatives de recherche et d'analyse ont permis de constater que l'accessibilité et le financement de la formation d'appoint et du stage sont le point névralgique de la trajectoire de l'intégration professionnelle des personnes immigrantes.

Cette limitation allonge la durée que prend une personne immigrante à franchir les étapes de la trajectoire de l'intégration professionnelle, ce qui met une pression additionnelle sur les ressources financières des immigrants. En conséquence, chaque année, un nombre important de personnes immigrantes se découragent et décrochent de leur ambition d'obtenir un titre professionnel. On estime à 34 % les diplômés hors Québec (DHQ) ayant reçu une décision de reconnaissance partielle de l'équivalence de leur diplôme ou de leur formation d'un ordre professionnel qui décrochent du processus de reconnaissance complète.

Le CIQ a voulu cerner avec précision les motifs du décrochage des DHQ afin de porter un regard analytique sur ce phénomène. Le CIQ a reçu une subvention du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) afin de sonder un nombre significatif de DHQ ayant décroché du processus au cours des dix dernières années.

Ce sondage constitue la première phase d'une investigation n'ayant jamais été menée auprès des « décrocheurs ». Celle-ci comporte les segments suivants : 1) un sondage auprès de 484 DHQ en novembre et en décembre 2018 sur les motifs du décrochage ; 2) deux groupes de discussion réunissant au total 20 DHQ ayant décroché du processus de reconnaissance complète en janvier 2019 ; 3) 8 entrevues téléphoniques avec des DHQ qui n'ont pas soumis une demande de reconnaissance professionnelle à un ordre ont eu lieu en février 2019. Pour l'accompagner dans cette démarche, le CIQ s'est adjoint les services de Léger, firme reconnue dans le domaine du sondage au Québec.

La deuxième phase du projet qui sera menée et publiée ultérieurement étudiera les conséquences du décrochage ainsi que la rétention professionnelle en faisant la distinction entre l'admission à un ordre professionnel et l'entrée sur le marché du travail (deux éléments inclus dans la trajectoire d'intégration). Elle comparera la situation du Québec à l'ensemble du Canada.

1. Présentation du CIQ et des ordres professionnels

Le CIQ a pour mission d'être la voix collective des ordres professionnels du Québec sur des dossiers associatifs, d'intérêt public et commun. Il agit également à titre d'organisme-conseil auprès du gouvernement du Québec et plus spécifiquement auprès du ministre responsable de l'application des lois professionnelles.

À ce titre, il peut notamment :

- « fournir au public, à la demande du ou de la ministre ou de l'un ou de plusieurs ordres, de l'information concernant le système professionnel, les professionnels et professionnelles ainsi que les devoirs et les pouvoirs des ordres »³ ;
- « effectuer des recherches et formuler des avis sur toute question relative à la protection du public que doivent assurer les ordres »⁴.

Au Québec, le système professionnel compte 46 ordres professionnels dont la loi-cadre est le *Code des professions*. Il existe 25 lois particulières conférant aux membres des ordres un droit d'exercice exclusif⁵. Leur action est structurée par plus de 800 règlements. Les ordres ont la responsabilité de réglementer 54 professions pratiquées par plus de 390 000 professionnels. Les professionnels représentent environ 10 % de la main-d'œuvre québécoise, et 61 % sont des femmes.

L'Assemblée des membres est composée des 46 ordres professionnels, chacun représenté par la présidente ou le président, ou encore par un membre de la profession nommé par le conseil d'administration de l'ordre.

³ *Code des professions*, C-26, art. 19 al. 2 par. 4.

⁴ *Id.*, C-26, art. 19 al. 2 par 8.

⁵ <https://www.opq.gouv.qc.ca/lois-et-reglements/lois-professionnelles/>

2. Statistiques 2016-2017 sur les demandes d'équivalence de diplôme et de formation pour les diplômés hors Québec (DHQ)

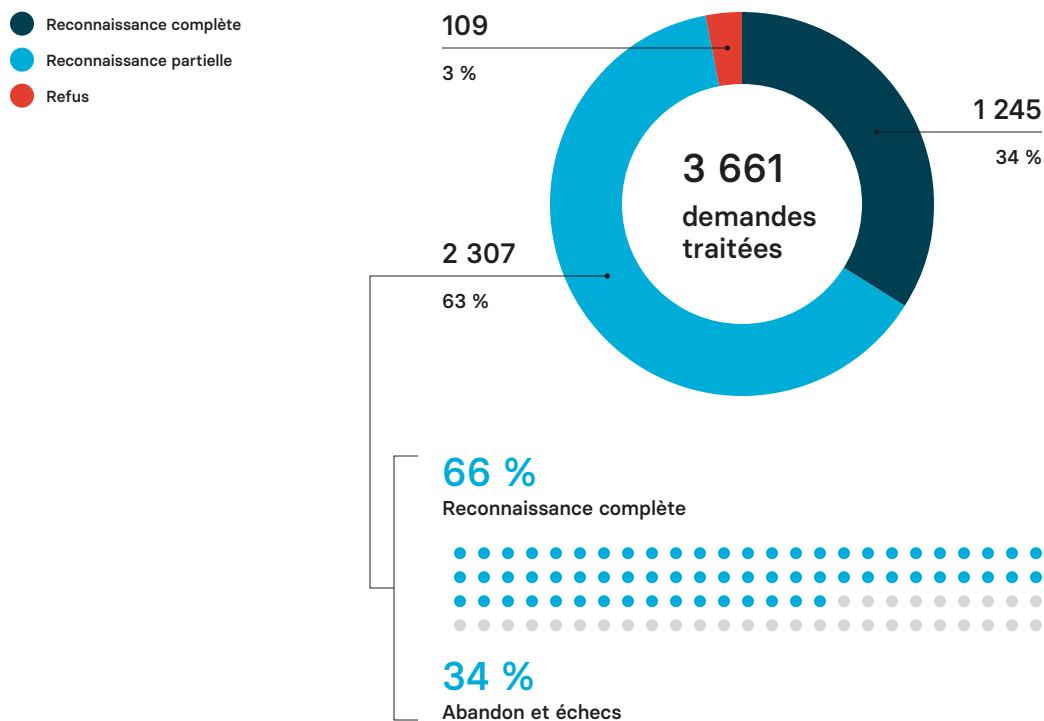
En 2016-2017, pour l'ensemble des ordres professionnels, il y a eu 3 661 demandes de reconnaissance d'une équivalence de diplôme ou de formation acquis à l'extérieur du Québec qui ont été traitées. Sur une immigration représentant entre 40 000 et 50 000 personnes annuellement, la proportion de ces dernières souhaitant intégrer un ordre professionnel est de moins de 10 %.

En ce qui concerne les décisions de reconnaissance pour l'année 2016-2017⁶ :

- 34 % (1 245) des personnes candidates ont obtenu une reconnaissance complète ;
- 63 % (2 307) ont obtenu une reconnaissance partielle ;
- le taux de refus est de 3 % (109).

À ces données s'ajoutent les 434 personnes qui ont obtenu un permis de pratique sur la base d'un arrangement de reconnaissance mutuelle (ARM) France-Québec.

FIGURE 1 PROPORTION DES RECONNAISSANCES SELON LE TYPE DE DÉCISION ÉMISE PAR UN ORDRE PROFESSIONNEL, 2016-2017



⁶ En 2016-2017, il y a eu 3 661 demandes traitées de reconnaissance d'une équivalence de diplôme ou de formation acquis à l'extérieur du Québec. Une demande traitée peut avoir été reçue lors d'une année antérieure.

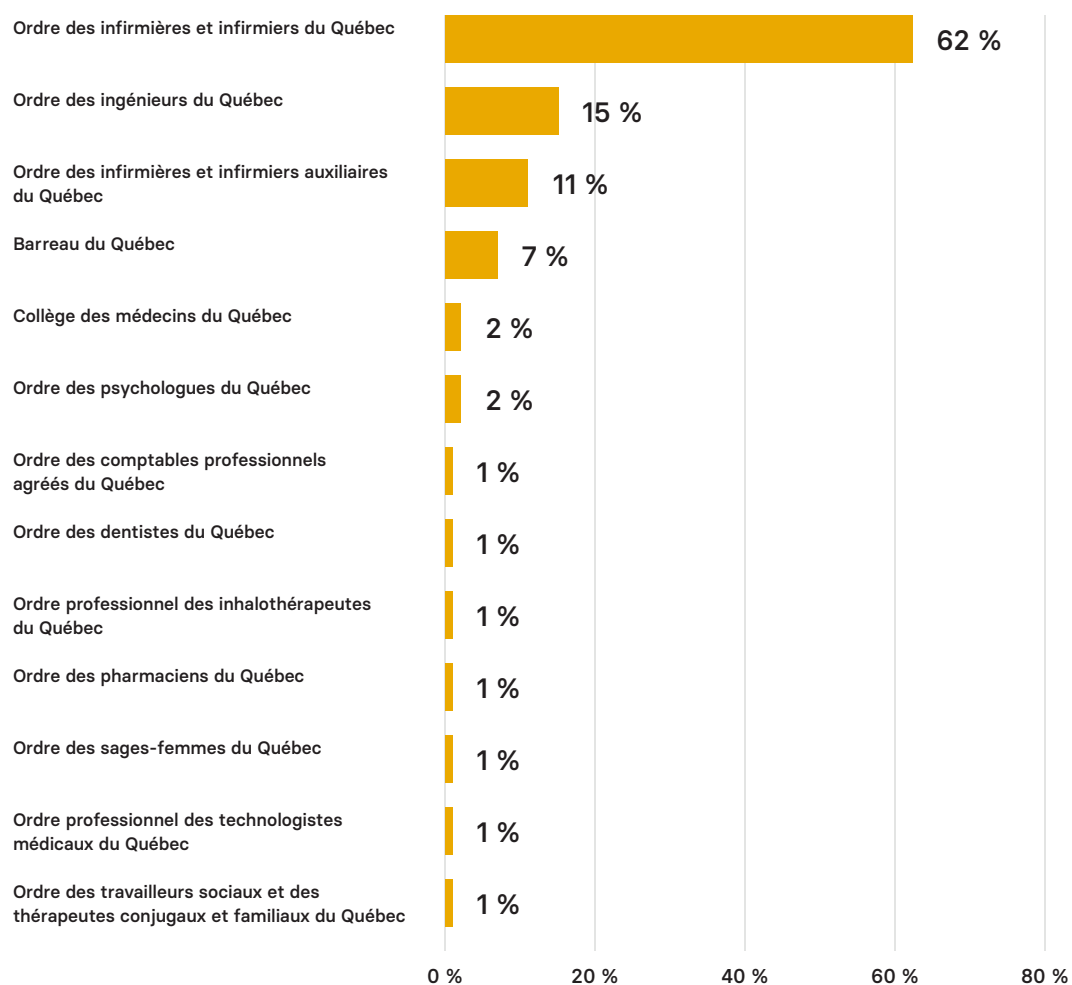
3. Méthodologie et mise en contexte

L'objectif initial du sondage quantitatif était d'obtenir entre 1 000 et 2 000 répondants ayant décroché, au cours des dix dernières années, du parcours de reconnaissance complète d'un ordre professionnel à la suite d'une décision de reconnaissance partielle sur leur équivalence de diplôme ou de formation. Pour réaliser cet objectif, le CIQ a demandé aux ordres professionnels et à plus de 170 organismes communautaires de solliciter des personnes répondant à ce critère dans leurs bases de données respectives. Des rappels ont été effectués périodiquement par le CIQ aux ordres comptant beaucoup de DHQ ainsi que par les ordres et les organismes communautaires œuvrant auprès des DHQ.

Le sondage a été réalisé du 15 novembre au 21 décembre 2018. Au total, 484 personnes (50 % entre 35-44 ans ; hommes : 40 % ; femmes : 59 %) ayant fait une demande de reconnaissance professionnelle auprès d'un ordre et n'ayant reçu qu'une reconnaissance partielle ont rempli le questionnaire. Ce nombre est suffisant, selon Léger, pour dresser des constats généraux.

Ces 484 DHQ ont fait une demande de reconnaissance professionnelle auprès de 13 ordres professionnels québécois⁷ :

FIGURE 2 PROPORTION DES PERSONNES RÉPONDANTES SELON L'ORDRE AUQUEL LA DEMANDE A ÉTÉ FAITE



⁷ 9 % des répondants ont affirmé avoir fait des demandes auprès de 2 ordres, et 1 % auprès de 3 ordres différents.

La représentation élevée des répondants attribués à l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) est due au fait que des ordres ayant un fort volume de demandes de reconnaissance n'ont pas généré des taux de répondants correspondant à ces volumes. Par exemple, l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA), un ordre qui reçoit un grand volume de demandes de reconnaissance d'équivalence, n'a pu identifier un nombre correspondant de personnes ayant décroché du processus de reconnaissance complète. La raison principale est la suivante : il n'a pu reculer dix ans en arrière à cause de la fusion des 3 ordres menant à la création de l'Ordre des CPA. Notons également que les candidats qui abandonnent le parcours n'en informent pas l'Ordre. Quant au Collège des médecins, celui-ci ne collige pas de données sur les personnes qui abandonnent le processus de demande de reconnaissance d'équivalence, mais uniquement sur celles qui l'ont complété.

Un examen de l'ensemble des statistiques du sondage indique que la nature des réponses attribuées aux répondants identifiés à l'OIIQ diffère peu des répondants identifiés à l'ensemble des autres ordres. La représentation plus élevée des aspirantes infirmières et des aspirants infirmiers n'affecte donc pas la crédibilité et la valeur des résultats du sondage.

Les données quantitatives recueillies lors du sondage ont été enrichies par une analyse qualitative (orientée par des groupes de discussion) du problème de l'abandon. Deux groupes de discussion composés de 20 hommes et femmes ayant déposé obtenus une reconnaissance partielle d'un ordre et ne l'ayant toujours pas complété ou encore ayant échoué ou abandonné le processus ont été organisés à Montréal, le mercredi 30 janvier 2019 à 17 h 30 et à 19 h 30. Les participants ont été recrutés parmi les répondants du sondage ayant donné leur autorisation.

Afin de compléter le tout, huit entrevues téléphoniques individuelles d'une durée de 30 minutes ont été réalisées du 7 au 15 février et menées par Léger. Ces personnes n'avaient pas soumis de demande de reconnaissance d'équivalence de diplôme et de formation parce qu'ils trouvaient ce processus trop ardu.

Les questions du sondage web, disponibles à l'annexe 1, portaient surtout sur les caractéristiques déterminantes de l'abandon de la trajectoire de l'intégration professionnelle des immigrants. Après avoir posé des questions générales sur les caractéristiques du répondant (sexe, pays et profession d'origine, membre d'un ordre ou organisme similaire dans le pays d'origine, âge, situation familiale, ordres sollicités), les sujets de questionnement étaient axés autour des thèmes suivants :

- raisons d'immigrer au Québec ;
- recherche d'information, sources d'information et compréhension de l'information avant et après l'arrivée au Québec ;
- types d'échanges avec les ordres professionnels et autres intervenants ;
- expérience de travail professionnel dans le pays d'origine ;
- raisons de l'abandon ou du non-respect des critères exigés par l'ordre (examens, formation d'appoint, stage) ;
- nombre de tentatives (examens, formation d'appoint, stage, examen de francisation) ;
- délais de l'abandon ;
- satisfaction de la situation professionnelle ;
- dénouement personnel à la suite de l'abandon (rester au Québec, autre emploi, retour aux études, etc.) ;
- moyens additionnels souhaités par les répondants pour accroître les chances de succès.

4. Analyse du sondage, des groupes de discussion et des entrevues téléphoniques

Les rapports complets, tels que produits par la firme Léger, se retrouvent en annexe du présent document.

Il ressort du sondage, des groupes de discussion et des entrevues téléphoniques les constats marquants suivants :

- 4.1 Les difficultés au plan des ressources financières
- 4.2 Le défi de la conciliation travail-études-famille
- 4.3 Une information mal comprise
- 4.4 Le démarrage du processus avant l'arrivée au Québec
- 4.5 Un accompagnement personnalisé
- 4.6 L'enjeu des stages
- 4.7 Des solutions demandées sur l'ensemble de la trajectoire d'intégration
- 4.8 L'intégration au marché du travail

4.1 LES DIFFICULTÉS AU PLAN DES RESSOURCES FINANCIÈRES

Les répondants ont choisi d'immigrer au Québec pour offrir un meilleur avenir à leur famille et à leurs enfants (58 %) et améliorer leurs perspectives professionnelles (49 %). Une majorité de DHQ arrive au Québec avec une expérience de travail de plus de cinq ans (71 %).

Selon les répondants, la première raison de l'abandon des DHQ du processus de reconnaissance complète est la combinaison des difficultés financières et de la nécessité de gagner un revenu. Les groupes de discussion ont davantage mis en lumière les difficultés financières vécues par les DHQ. Ceci implique autant les frais jugés trop élevés du processus que la nécessité d'avoir une source de revenus pour subvenir aux besoins de la famille.

Pour réussir la trajectoire, les DHQ doivent déboursier des frais de scolarité, des frais pour soumettre le dossier à l'ordre et des frais d'examen, sans garantie de réussite. Plusieurs participants aux groupes de discussion ont parallèlement cumulé un sinon deux emplois, suivi la formation d'appoint et/ou le stage et appris une ou deux nouvelles langues tout en subvenant aux besoins de base de leur famille. Il faut aussi tenir compte des apprentissages nécessaires du fonctionnement du système québécois et des ajustements culturels que vivent les personnes dans ces situations.

À leur arrivée au Québec, les DHQ ne sont pas totalement au fait des dépenses qu'il faut encourir pour réussir la trajectoire d'intégration menant au permis de pratique et ensuite à un emploi qualifié. Les personnes immigrantes arrivent au Québec avec des moyens financiers plus limités que ce qu'exige la réussite de la trajectoire. Plusieurs participants aux groupes de discussion ne s'attendaient pas à effectuer un retour aux études de cette ampleur, ou encore à ne pas terminer le processus menant au permis de pratique.

Plus le processus s'étire, soit par l'échec ou par le manque de disponibilité de formations d'appoint ou de stages, plus le DHQ se retrouve devant des contraintes financières le forçant à devoir travailler pendant la mise à niveau de ses qualifications professionnelles. Selon les répondants, l'aide financière aux DHQ doit être au cœur des priorités du gouvernement. Les participants aux groupes de discussion jugent que les programmes existants ne sont pas suffisants. Selon eux, le renforcement des programmes d'aide financière allégerait leurs soucis financiers et leur permettrait de mieux se concentrer sur la mise à niveau de leurs qualifications et de faciliter la conciliation travail-études-famille.

4.2 LE DÉFI DE LA CONCILIATION TRAVAIL-ÉTUDES-FAMILLE

« Si tu es déjà un professionnel qualifié et que tu arrives ici pour recommencer à zéro ce que tu avais déjà... et que tu as le fardeau de la famille en plus. Tu te fais à l'idée [que ça n'arrivera pas]. »⁸

Dans une grande majorité, les professionnels formés à l'étranger ayant répondu au sondage sont arrivés au Québec accompagnés de leur famille (67 %). La durée du processus menant à la reconnaissance complète est trop importante, selon eux. La conciliation entre la vie personnelle et professionnelle rend difficile la possibilité de jongler entre les cours, un emploi et le transport nécessaire. Cette difficulté peut résulter en un échec à l'examen, à un stage ou à une formation d'appoint par manque de temps pour se préparer.

Les participants aux groupes de discussion ont indiqué qu'il s'agissait pour eux d'une spirale énergivore pouvant affecter la réussite de la trajectoire. Le DHQ est donc pris à exercer plusieurs types de travail pour lui permettre de subvenir aux besoins financiers. Le haut taux d'échec à l'examen de l'ordre chez les répondants peut témoigner de cette difficulté. Il en va de même pour la réussite de la formation d'appoint et du stage.

Selon les propos exprimés, la difficulté de devoir maintenir l'équilibre ou la conciliation travail-études-famille est une cause importante de l'abandon du processus de reconnaissance complète (33 %). Dans pareil contexte, plusieurs n'ont pas le choix de se trouver du travail. Un premier échec à l'examen, à la formation d'appoint ou au stage peut s'avérer assez percutant pour dissuader le DHQ de réessayer. À cet égard, le sondage indique une plus grande résilience des DHQ vis-à-vis l'examen alors que le découragement est davantage perceptible pour le stage et la formation d'appoint.

38 % des répondants ont vu écouler plus de 3 ans entre la prescription d'une mise à niveau et l'abandon ou l'échec, et plus de 5 ans pour 12 % des répondants. Il s'agit essentiellement d'années improductives dans un contexte économique difficile que la personne immigrante devra rattraper financièrement. Tout type d'aide visant à mieux guider la personne immigrante, pour qu'elle perde le moins de temps possible, constitue un gain, selon les propos rapportés.

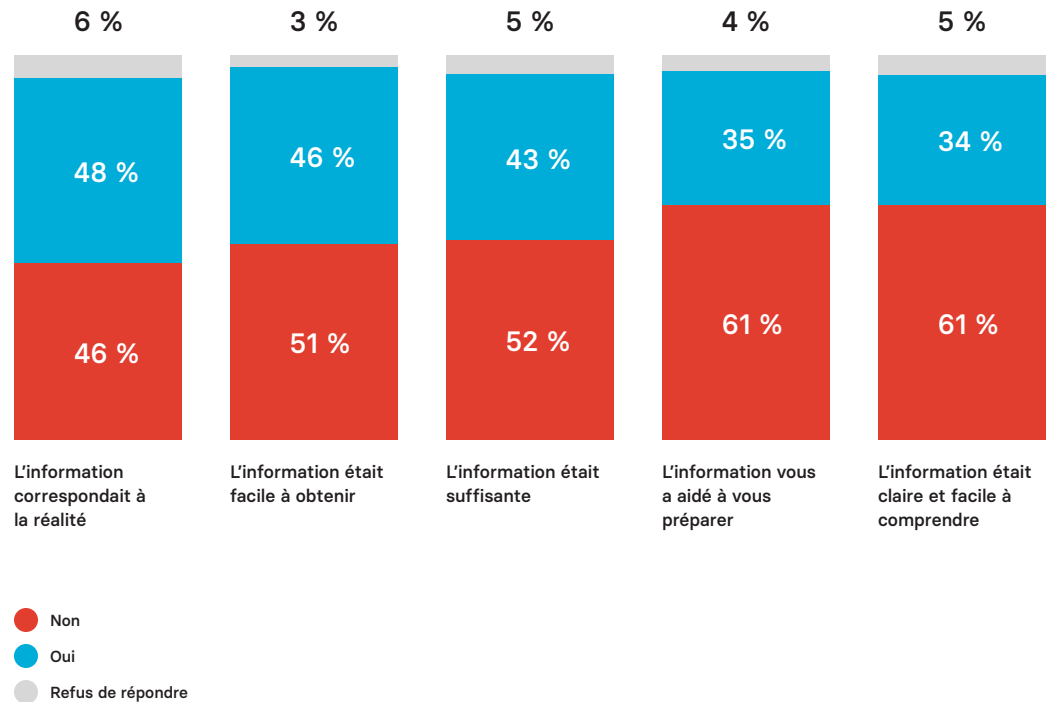
⁸ Annexe 2 – Demande de reconnaissance professionnelle – Groupes de discussion et entrevues individuelles

4.3 UNE INFORMATION MAL COMPRISE

« L'information à l'étranger est complètement déconnectée de la réalité. »⁹

Concernant l'information trouvée sur le processus de reconnaissance professionnelle, les répondants au sondage l'ont trouvée davantage claire (61 %) que suffisante (52 %) ou facile à obtenir (51 %). Soulignons que, pour 61 % d'entre eux, les informations obtenues ont aidé leur préparation au processus d'intégration professionnelle. Par contre, pour 48 % des répondants, l'information obtenue ne correspondait pas à la réalité québécoise.

FIGURE 3 APPRÉCIATION DE L'INFORMATION OBTENUE



⁹ Annexe 2 – Demande de reconnaissance professionnelle – Groupes de discussion et entrevues individuelles

Les participants aux groupes de discussion ont été plus tranchants. Ils ont mentionné à plusieurs reprises que c'est seulement une fois arrivés au Québec qu'ils ont réalisé les exigences du processus de reconnaissance d'équivalence du diplôme et de la formation. Les DHQ ont tendance à croire que leurs titres professionnels contiennent les mêmes compétences et appliquent le même champ de pratique au Québec que dans leur pays d'origine. Les DHQ ont de la difficulté à faire la distinction entre l'évaluation comparative du MIDI, les grilles d'évaluation des diplômes des universités et les mécanismes d'évaluation des ordres professionnels.

Les répondants savaient qu'ils devaient faire une demande de reconnaissance, mais ne saisissaient pas l'ampleur du processus dans lequel ils se retrouvaient avant de l'entamer officiellement. Par exemple, la différence entre la demande de reconnaissance du diplôme et le fait de remplir les exigences de l'ordre pour pouvoir pratiquer n'est pas comprise de tous. Les étapes de la trajectoire de l'intégration professionnelle des personnes immigrantes sont complexes. Les DHQ aimeraient obtenir et pouvoir bien comprendre (et visualiser) toute l'information sur les outils et les étapes nécessaires menant à une intégration professionnelle réussie.

Les DHQ des groupes de discussion ont mentionné qu'ils devaient répéter les demandes d'information d'un intervenant à l'autre et que l'information qu'ils obtenaient variait selon la source consultée. Une incompréhension subsiste entre les rôles des institutions telles que les universités, le MIDI et les ordres professionnels. Le manque de communication et de transfert d'information entre les divers organismes a été mentionné. Il convient de constater que le processus de sélection est bilatéral. En effet, le DHQ choisit autant le Québec que le Québec le choisit. Pour que l'arrimage soit potentiellement florissant, le DHQ doit être en mesure de comprendre les mécanismes d'intégration à l'emploi et aux professions réglementées de sa terre d'accueil.

Les participants aux groupes de discussion ont fortement appuyé le concept d'un « guichet unique » d'information. Ceci met en perspective le rôle que pourra jouer le Guichet unique de Qualifications Québec s'il est bien publicisé auprès des DHQ. Une information complète, trouvée au même endroit, pourrait permettre au candidat DHQ de mieux évaluer préalablement ses chances de réussite ou d'échec.

Avant même leur arrivée, les participants aimeraient être préparés au pire en apprenant d'emblée que, par exemple, ils risquent de retourner plusieurs années sur les bancs d'école ou encore de devoir déboursier des milliers de dollars pour la mise à niveau de leurs qualifications professionnelles. Une participante a suggéré que les ordres mentionnent les taux de succès dans la section web (du site de l'ordre) portant sur le processus de reconnaissance. Ainsi, les immigrants désirant entamer le processus de reconnaissance pourraient prendre une décision plus éclairée.

En somme, les DHQ aimeraient avoir une meilleure compréhension des efforts à consentir pour obtenir leur permis de pratique au Québec. Devant la complexité du processus, les participants aux groupes de discussion ont mentionné qu'ils auraient aimé être davantage guidés et mieux renseignés. Ils aimeraient avoir un accompagnement personnalisé plutôt que de devoir chercher tout par eux-mêmes.

4.4 LE DÉMARRAGE DU PROCESSUS AVANT L'ARRIVÉE AU QUÉBEC

Une tendance à l'échelle internationale consiste à encourager un candidat immigrant à l'exercice d'une profession à entreprendre sa démarche le plus tôt possible, depuis son pays d'origine. Les titres professionnels ne sont pas toujours garants des mêmes compétences et du même champ de pratique d'un pays à l'autre. Il importe que la personne immigrante en soit rapidement informée.

Bien que la majorité des répondants (84 %) aient recherché de l'information sur la reconnaissance professionnelle avant leur arrivée au Québec, seulement une minorité (27 %) de répondants ont déposé leur demande de reconnaissance professionnelle auprès d'un ordre professionnel avant leur arrivée ici. Puisque 40 % des répondants n'étaient pas membres d'un ordre professionnel ou d'un organisme similaire avant leur arrivée au Québec, il est permis de croire qu'un nombre significatif d'immigrants n'a pas les connaissances requises ou n'a pas pris de précautions procédurales pour s'assurer de valider leur niveau de qualification professionnelle avant de s'installer au Québec. Le Québec a des institutions de réglementation professionnelle de type anglo-saxon. Pour les ressortissants des pays du Commonwealth, il y a déjà une familiarisation avec le processus, ce qui n'est pas nécessairement le cas pour les pays de la Francophonie.

Pourtant, des outils existent pour permettre aux personnes immigrantes de déposer leur demande de reconnaissance d'équivalence avant leur arrivée au Québec. Les ordres professionnels ont réalisé une trentaine de projets afin d'améliorer leurs outils d'information, leurs processus et leurs méthodes. Certains ordres ont déjà instauré des mesures visant à accélérer la reconnaissance des diplômes et de la formation des immigrants, comme la mise en ligne d'une formation en amont.

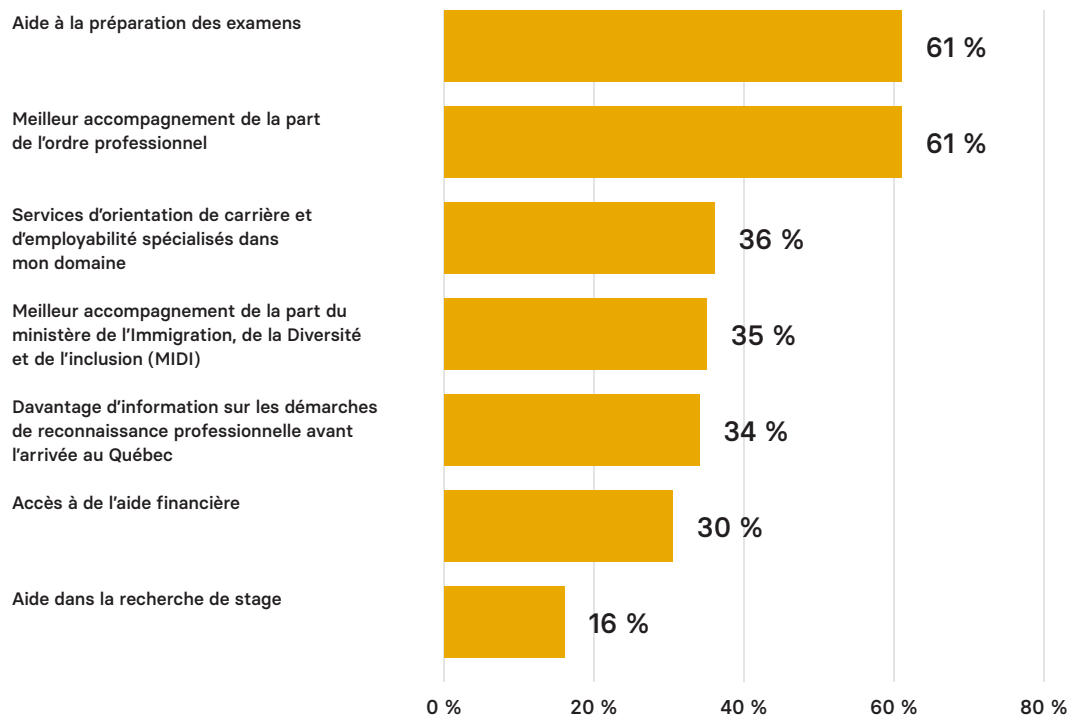
En recevant l'information pertinente à l'avance, la personne immigrante pourra ainsi mieux comprendre la trajectoire et le rôle des institutions. Il serait ainsi possible de diminuer les mauvaises surprises liées à l'incompréhension de l'information, tel que mentionné à la section précédente (4.3).

4.5 LE DÉMARRAGE DU PROCESSUS AVANT L'ARRIVÉE AU QUÉBEC

« L'information était correcte, mais en arrivant, on ne nous a pas assez dit que c'est à nous de chercher. »¹¹

Afin d'accroître leurs chances de succès, les répondants au sondage auraient aimé avoir un meilleur accompagnement de la part de l'ordre professionnel (61 %) ainsi que de l'aide à la préparation des examens (61 %).

FIGURE 4 AIDE SOUHAITÉE PAR LES DHQ



10 Annexe 2 – Demande de reconnaissance professionnelle – Groupes de discussion et entrevues individuelles

Les groupes de discussion ont mis en relief le besoin d'un accompagnement beaucoup plus personnalisé dans la trajectoire d'intégration. Dans le contexte de leur demande de reconnaissance professionnelle, 25 % des répondants ont rencontré en personne un représentant de l'ordre qu'ils désiraient intégrer. 71 % ont échangé par courriel ou par téléphone avec un représentant de l'ordre.

La tendance ressortant des groupes de discussion a confirmé que les DHQ apprécieraient une rencontre en personne avec un représentant de l'ordre. Certains immigrants sont peu familiers avec les pratiques nord-américaines qui sont des moyens de communication moins personnels (question/réponse, courriels, blogue, podcast, etc.). En ce sens, plusieurs participants ont mentionné préférer avoir de plus fréquentes interactions avec une personne responsable de leur dossier, tout au long de leur parcours menant à l'emploi qualifié.

La difficulté des formations, et plus particulièrement des examens, a été mentionnée à plusieurs reprises par les participants aux groupes de discussion. L'aide à la préparation aux examens a été critiquée ainsi que le manque d'information. Il s'agit d'une solution faisant l'unanimité qui semble aller de soi pour tous les répondants. Ceux-ci ont eu l'impression d'avoir été laissés à eux-mêmes face à l'examen. Selon eux, il importerait d'évaluer la possibilité que les ordres professionnels offrent des formations préparatoires à leurs examens et qu'ils informent les personnes immigrantes sur les ressources disponibles à cet effet. L'échec à l'examen, à répétition, retarde le processus d'obtention du permis de pratique. À cet égard, les participants aux groupes de discussion auraient aimé savoir là où ils ont erré à l'examen. Ils jugent les mécanismes de suivi post-examen insuffisants.

4.6 L'ENJEU DES STAGES

Pour les candidats ayant reçu une reconnaissance partielle de leur diplôme ou de leur formation, une formation d'appoint et/ou un stage doit être réussi avant de pouvoir être admis au sein d'un ordre professionnel. Si l'enjeu de l'accessibilité des stages a été bien souligné dans le sondage, il a obtenu une attention beaucoup plus grande lors des groupes de discussion.

Des participants ont le sentiment que les étudiants québécois sont privilégiés avant les immigrants lorsqu'il est question de places pour des cours ou des stages. Ils mentionnent notamment avoir de la difficulté à s'inscrire aux formations prescrites par l'ordre pour l'obtention de leur permis de pratique.

Les participants ont été nombreux à mentionner que le processus actuel devrait être inversé. Plutôt que de suivre des cours et de la formation puis de réaliser un stage, les participants désireraient plutôt qu'on leur laisse réaliser un stage sous la tutelle d'un parrain/d'une marraine et que, ensuite, celui-ci identifie leurs besoins en formation. Ainsi, selon eux, chaque immigrant profiterait des formations dont il a réellement besoin et serait testé sur les matières pertinentes (et plus particulièrement ce qui est différent au Québec) plutôt que sur des théories de base étudiées il y a plusieurs années. De plus, selon eux, les stages permettraient une meilleure intégration sociale, culturelle et professionnelle.

Les DHQ ne sont pas au courant que les ordres professionnels n'ont aucun levier sur la disponibilité des places en stage ou en formation d'appoint. À ce sujet, le CIQ a rendu publique une étude¹¹ réalisée par des chercheurs de l'École nationale d'administration publique (ENAP) sur l'évaluation des coûts du processus de mise à niveau des professionnels formés à l'étranger. Afin de réduire le taux d'abandon, l'étude recommande au gouvernement d'investir 63,9 M\$ sur 5 ans pour favoriser l'accès aux places de stage et de formation d'appoint.

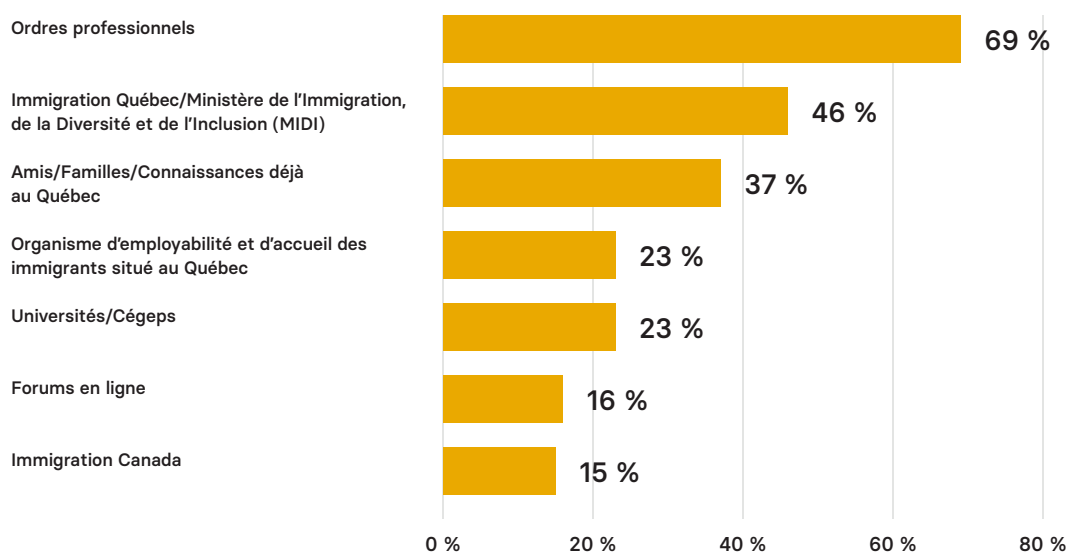
¹¹ Accélérer l'intégration professionnelle; Évaluation des dépenses publiques liées à la formation d'appoint et aux stages pour les professionnels formés hors Québec ayant fait une demande de reconnaissance auprès d'un ordre professionnel; Conseil interprofessionnel du Québec; novembre 2018.

4.7 DES SOLUTIONS DEMANDÉES SUR L'ENSEMBLE DE LA TRAJECTOIRE D'INTÉGRATION

« Faites juste me dire c'est quoi le chemin que je dois prendre pour pratiquer ma profession. »¹²

Les répondants auraient aimé des services d'orientation de carrière et d'employabilité spécialisés dans leur domaine (36 %), un meilleur accompagnement de la part du MIDI (35 %), plus d'information sur les démarches de reconnaissance professionnelle avant l'arrivée au Québec (34 %), un accès à de l'aide financière (30 %) et une aide dans la recherche de stages (16 %).

FIGURE 5 ORGANISMES AUPRÈS DESQUELS LES PERSONNES SE SONT INFORMÉES



¹² Annexe 2 – Demande de reconnaissance professionnelle – Groupes de discussion et entrevues individuelles

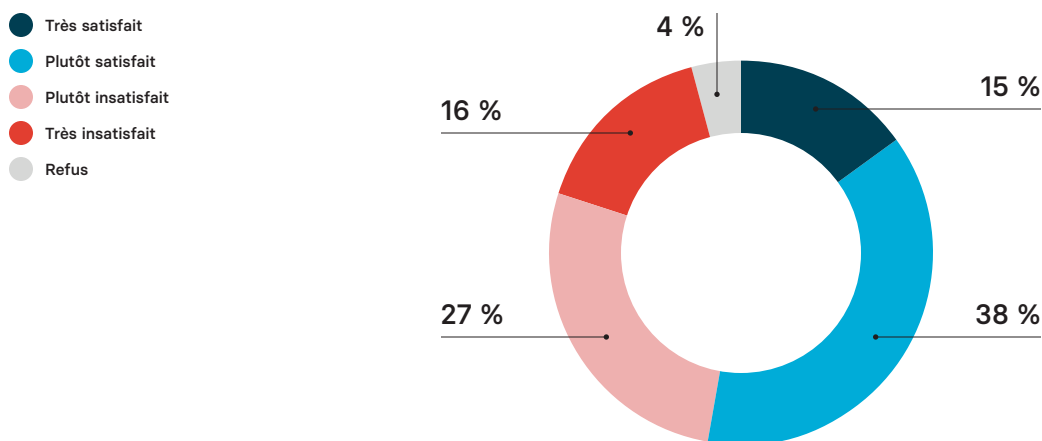
Si 36 % des répondants voulaient des services d'orientation de carrière et d'employabilité spécialisés dans leur domaine, force est de constater que seulement 19 % des répondants ont reçu de l'aide d'autres organismes que les ordres professionnels. Seulement 23 % des répondants ont consulté des organismes communautaires destinés aux immigrants après leur arrivée au Québec. Ces organismes ont des vocations multiples et peuvent, par exemple, aiguiller la personne immigrante dans sa démarche. Dans d'autres cas, ils permettent aux immigrants de bénéficier de services d'intégration interculturelle et de recherche d'emploi. Ils peuvent aussi fournir un cadre d'échanges avec d'autres personnes dans la même situation.

4.8 L'INTÉGRATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL

Le sondage et les activités connexes ont permis de porter un regard sur la situation des DHQ à la suite du décrochage du processus. Une majorité de répondants sont restés au Québec. Un peu plus du tiers des répondants ont affirmé travailler dans leur domaine.

Les groupes de discussion ont reflété que des DHQ n'ayant pas de permis de pratique arrivent tout de même à se trouver un emploi, notamment dans les secteurs de la comptabilité, du génie, de la construction et des télécommunications. Il est beaucoup moins facile de faire de même dans le secteur de la santé. Par exemple, certains participants – médecins et infirmières dans leur pays d'origine – ont travaillé comme préposés aux bénéficiaires en attendant de passer le processus d'équivalence leur permettant de devenir infirmier/infirmière ou infirmier/infirmière auxiliaire au Québec. Au global, le sondage révèle que 53 % des répondants sont satisfaits de leur situation professionnelle actuelle.

FIGURE 6 SATISFACTION FACE À LA SITUATION PROFESSIONNELLE ACTUELLE



Conclusion

Le sondage a permis de constater que le DHQ ayant décroché du processus de reconnaissance professionnelle, limité par ses ressources financières et contraint de maintenir la conciliation travail-études-famille, aurait eu besoin de se sentir épaulé dans sa démarche de reconnaissance d'équivalence par l'ensemble des intervenants. L'ensemble des enjeux soulevés par les répondants de ce sondage, des groupes de discussion et des entrevues téléphoniques suscite des remises en question sur les moyens à fournir aux DHQ afin qu'ils puissent bénéficier de l'accompagnement personnalisé souhaité par eux-mêmes à toutes les étapes de la trajectoire d'intégration professionnelle. La phase 2 du projet permettra d'approfondir la réflexion sous des angles différents pour ainsi combattre le décrochage des DHQ du processus de reconnaissance d'équivalence du diplôme et de la formation.

Les éléments marquants de ce sondage n'ont toutefois pas fait l'objet d'une analyse financière ou d'une analyse de faisabilité. Ces éléments pourront éventuellement alimenter la réflexion du CIQ et de ses membres afin d'émettre des recommandations pour ainsi limiter les impacts et le décrochage des DHQ dans leur trajectoire d'intégration à une profession réglementée au Québec.

Annexe 1

Rapport

DEMANDE DE RECONNAISSANCE PROFESSIONNELLE

Sondage auprès de personnes ayant fait une demande de reconnaissance afin d'intégrer un Ordre professionnel



DATE 26/02/2019 NUMÉRO DE PROJET 15645-002







Table des matières

—	OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE	Page 03
—	FAITS SAILLANTS	Page 05
—	PROFIL DES RÉPONDANTS	Page 08
—	RÉSULTATS DÉTAILLÉS	Page 17
	1. La demande de reconnaissance	Page 18
	2. Raisons de ne pas compléter les exigences de l'Ordre professionnel	Page 30
	3. Avant l'arrivée au Québec	Page 41
	4. Après l'arrivée au Québec	Page 53
—	ÉQUIPE	Page 60

2



CONTEXTE, OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

Le Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ) a mandaté la firme **Léger** afin de l'accompagner dans la réalisation d'une étude portant sur le décrochage des diplômés hors Québec ayant fait une demande de reconnaissance auprès d'un Ordre professionnel au Québec. Cette étude, réalisée à la suite de l'obtention d'une subvention du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) vise à cerner le parcours des personnes qui abandonnent le processus de reconnaissances des expériences ou diplômes étrangers et à identifier les obstacles à leur réussite.

Pour atteindre ces objectifs, un **sondage web** a été planifié auprès des personnes ayant abandonné le processus d'équivalence au cours des dernières années. Pour ce faire le CIQ a demandé aux Ordres professionnels de solliciter les personnes répondants à ce critère dans leur base de données respectives. La participation des Ordres professionnels et partenaires du milieu communautaire a été inégale, certains n'ayant pas fait d'envois.

Selon les informations dont nous disposons environ **4700 envois courriel** ont été fait par les Ordres participants et le sondage a été réalisé du **15 novembre au 21 décembre 2018**. Au total **484 personnes** ayant fait une demande de reconnaissance professionnelle auprès d'un Ordre et n'ayant reçu qu'une reconnaissance partielle ont complété le questionnaire. Ce qui est un nombre suffisant pour dresser certains constats généraux.

Les résultats n'ont pas été pondéré et le questionnaire était disponible en français.

Notes pour la lecture du rapport :

- Il est à noter que les nombres présentés ont été arrondis. Par contre, ce sont les nombres avant arrondissement qui sont utilisés pour calculer les sommes présentées. Ainsi, les sommes peuvent ne pas correspondre à l'addition manuelle des nombres présentés.
- Les nombres en caractères **rouges** indiquent une différence significative statistiquement **inférieure** par rapport au complément, alors que les nombres en caractères **verts** indiquent une différence significative statistiquement **supérieure** par rapport au complément
- Les résultats présentant des différences statistiquement significatives et pertinentes sont indiqués dans les encadrés à côté de la présentation des résultats globaux.



FAITS SAILLANTS

Leger

1. La demande de reconnaissance professionnelle

- Principalement, les répondants ont choisi d'immigrer pour offrir un meilleur avenir à leur famille et leurs enfants (58%) et améliorer leurs perspectives professionnelles (49%).
- **La majorité d'entre eux (84%) ont recherché de l'information sur la reconnaissance professionnelle avant leur arrivée au Québec** auprès d'Immigration Québec et du ministère de l'Immigration (47%), des Ordres professionnels (44%) et d'amis, de familles et de connaissances déjà au Québec (42%). **La quasi-totalité (95%) a cherché de l'information après leur arrivée.** Ils ont principalement consulté les Ordres professionnels (69%), Immigration Québec et le ministère de l'Immigration (46%) et des amis, de la famille et des connaissances déjà au Québec (37%).
- **Concernant l'information trouvée, les opinions des répondants sont partagées.** Alors que 51% la trouvent facile à obtenir, 46% trouvent que non et alors que 46% trouvent qu'elle correspond à la réalité, 48% sont de l'avis contraire.
- Uniquement **27% des répondants ont déposé leur demande** de reconnaissance professionnelle auprès d'un Ordre professionnel **avant leur arrivée** au Québec. Cette proportion augmente à 34% lorsque les répondants étaient membres d'un Ordre ou d'un organisme similaire avant leur arrivée au Québec.
- **Mentionnons que 40% des répondants n'étaient pas membres d'un Ordre professionnel ou d'un organisme similaire avant leur arrivée au Québec.**
- **62% des répondants de la présente étude affirme avoir déposé des demandes auprès de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.**
- En réponse à leur demande de reconnaissance, 73% des répondants doivent suivre une formation d'appoint, 65% doivent passer des examens professionnels, 38% doivent réaliser un ou des stages et 30% doivent passer un examen de langue (OQLF).
- Lors de leur demande, **25% des répondants ont rencontré en personne** quelqu'un de l'Ordre qu'ils désiraient intégrer, **71% ont échangé par courriel ou par téléphone** avec quelqu'un de l'Ordre et **19% ont reçu de l'aide d'autres organismes.**

Leger

FAITS SAILLANTS

2. Les raisons de l'échec ou l'abandon

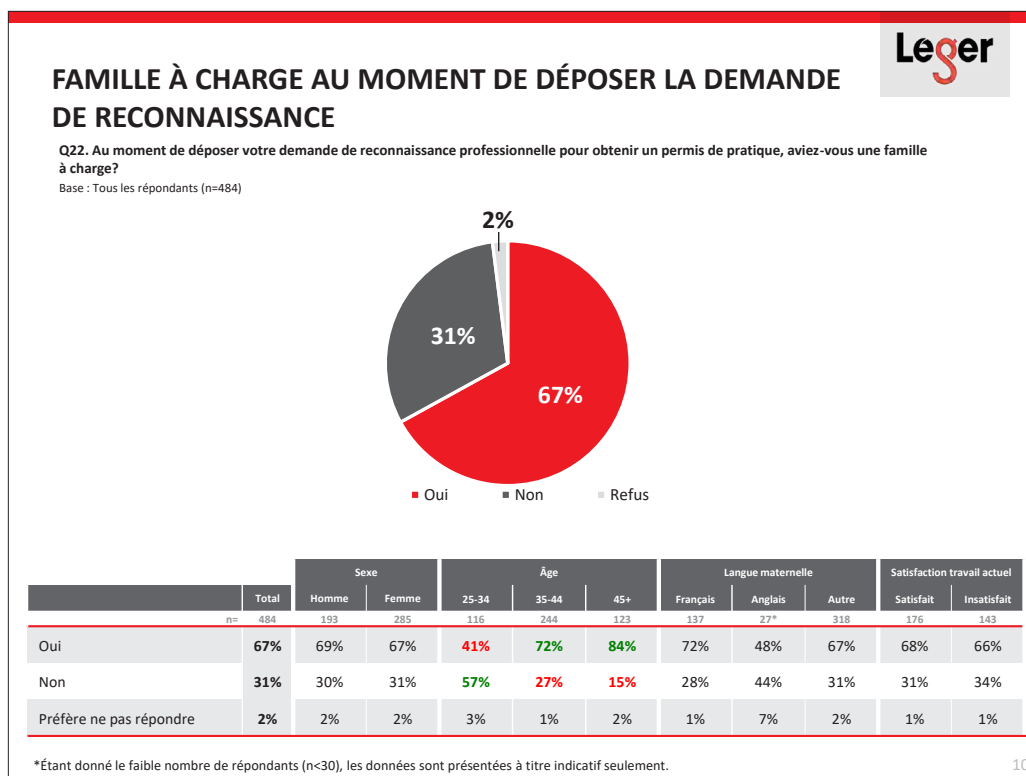
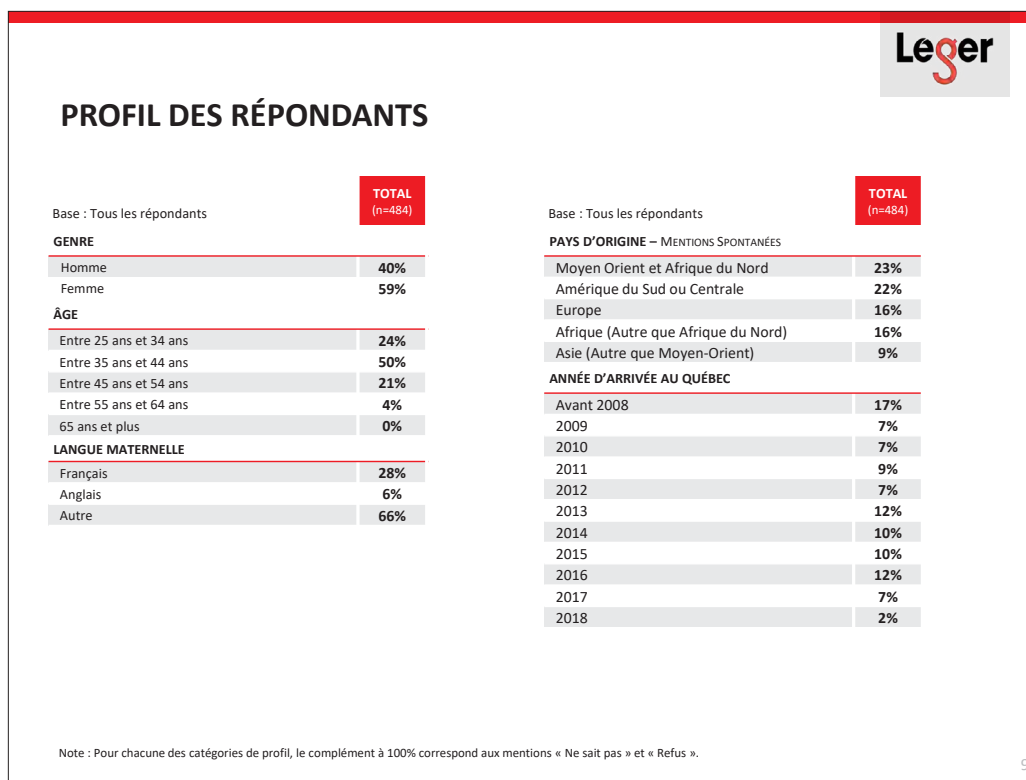
- Parmi les répondants ayant débuté leur **stage et/ou formation**, **13% ont abandonné et 6% ont échoué**. Parmi ceux ayant débuté les **examens exigés par l'Ordre**, **18% ont abandonné et 54% ont échoué**.
- De manière générale, les répondants disent **ne pas avoir complété les exigences de l'Ordre à cause de la conciliation études-travail-famille (33%)**, la nécessité de gagner un revenu (32%), des difficultés financières (23%) ou encore que la formation d'appoint était trop exigeante (21%). De plus, 1 demandeur sur 10 (11%) avait de la difficulté avec la langue française. Peu de répondants ont évoqué un nombre de places limitées à la formation (6%) ou au stage (5%) alors que cet aspect est souligné dans les groupes de discussion et lors des entrevues individuelles.
- Plus spécifiquement, les répondants disent **avoir échoué ou abandonné leur stage/formation principalement parce que le processus est trop long (35%)**, leur situation personnelle leur en empêchait (22%), leur situation familiale était difficile (11%) et les conditions du stage/formation ne leur convenaient pas (11%).
- Afin d'accroître leurs chances de succès, les répondants auraient aimé avoir un meilleur accompagnement de la part de l'Ordre professionnel (61%), de l'aide à la préparation des examens (61%), des services d'orientation de carrière et d'employabilité spécialisés dans leur domaine (36%), un meilleur accompagnement de la part du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (35%), plus d'information sur les démarches de reconnaissance professionnelle avant l'arrivée au Québec (34%) et accès à de l'aide financière (30%).

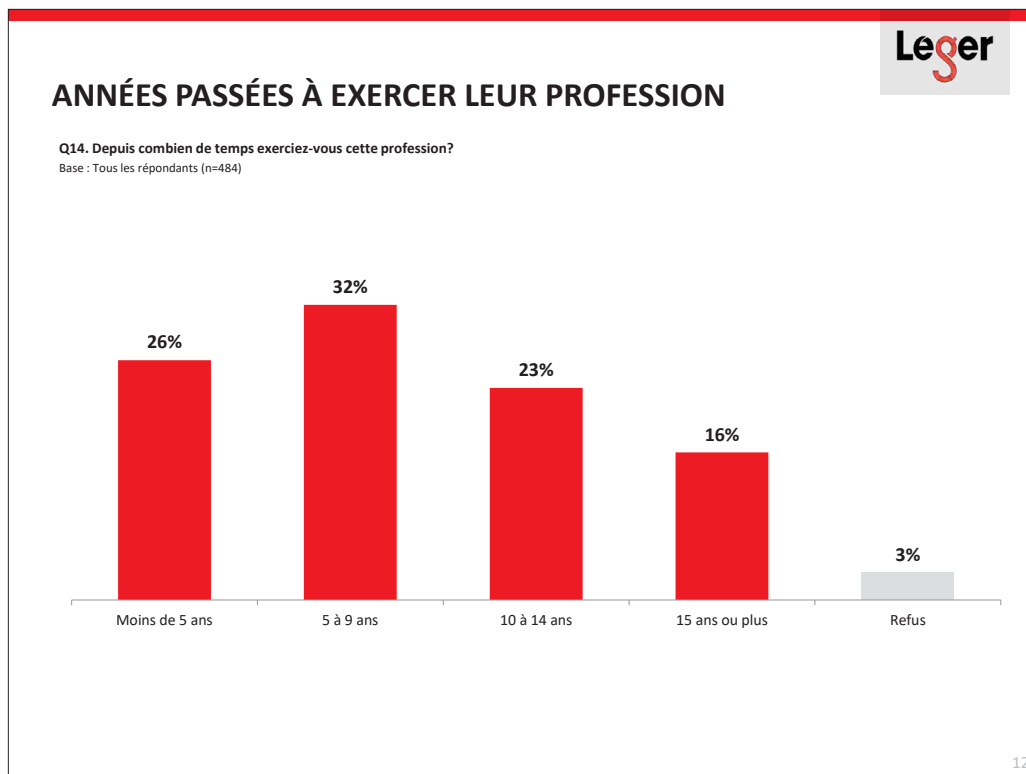
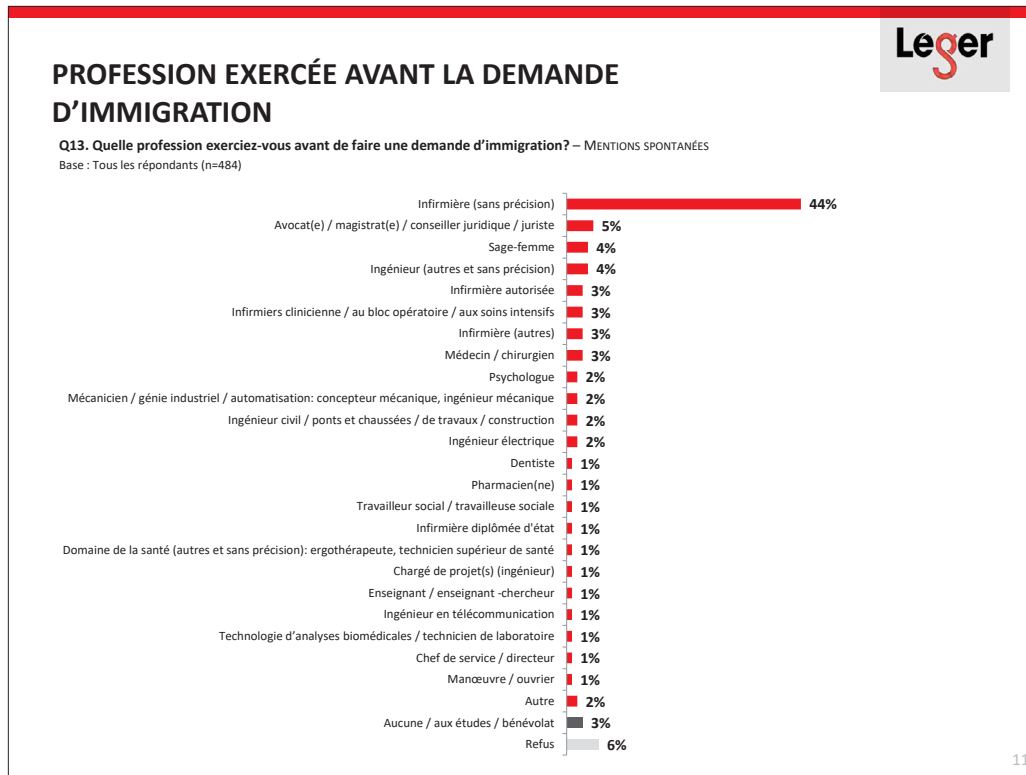
7

Leger



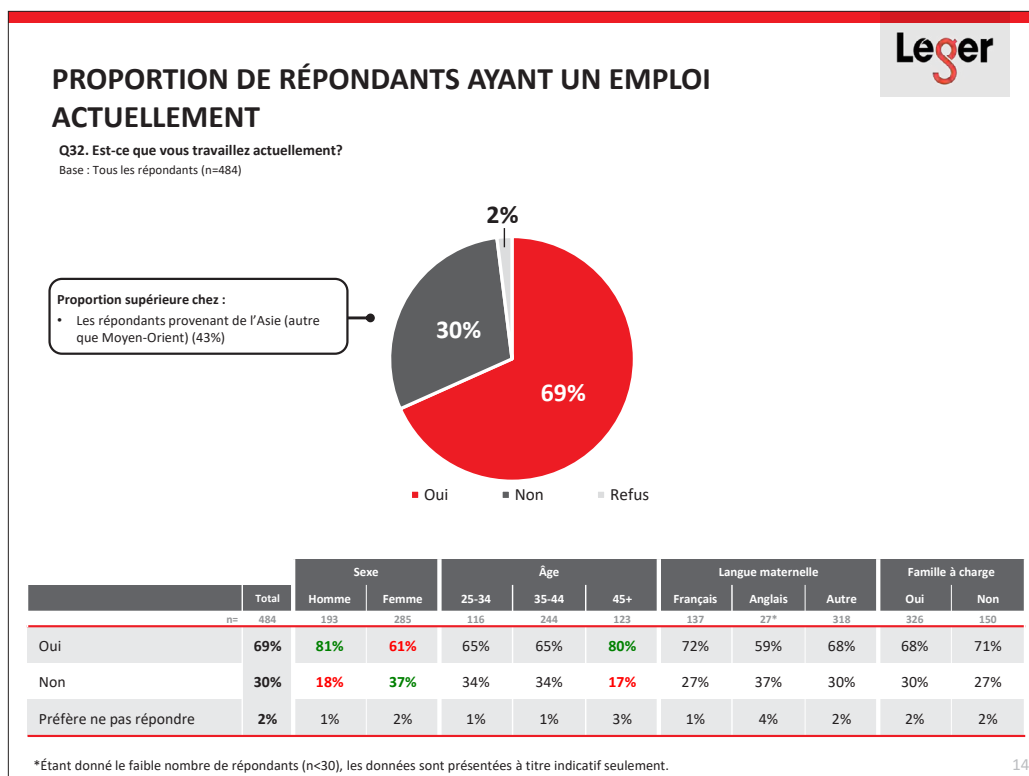
PROFIL DES RÉPONDANTS



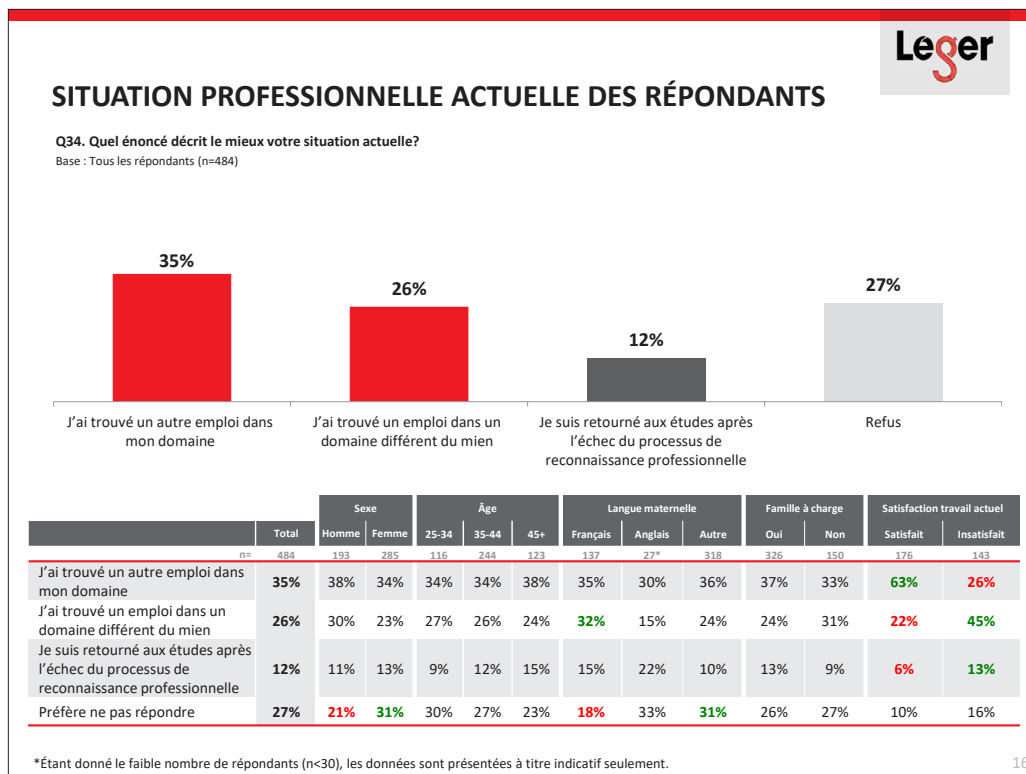
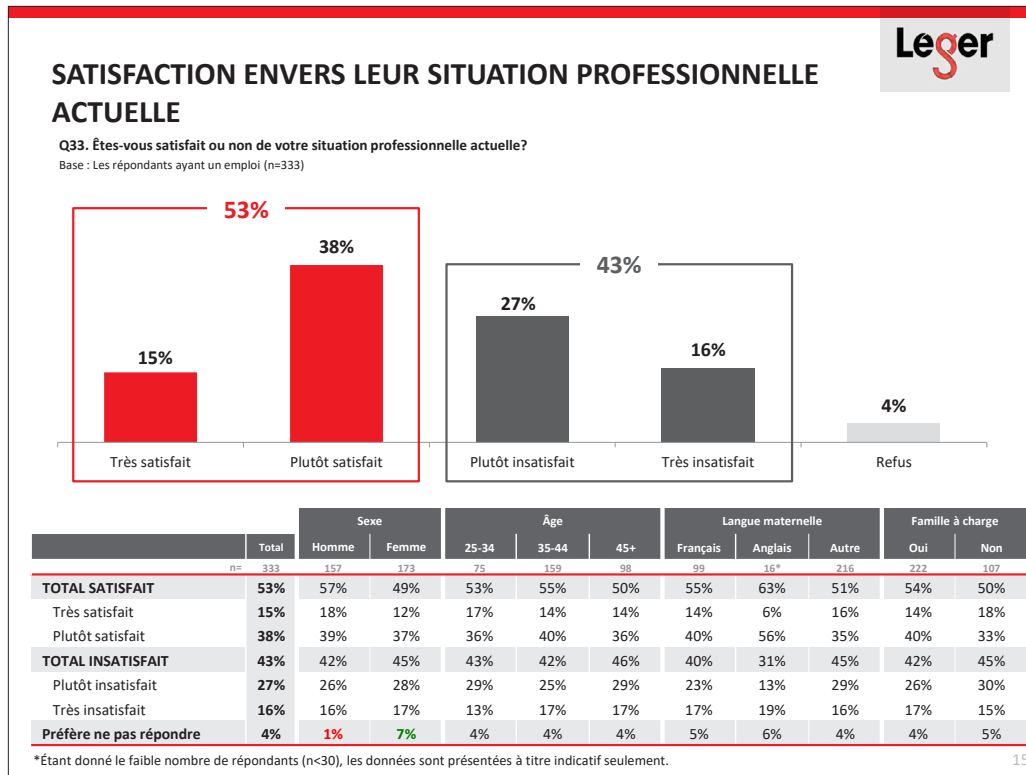




13



14



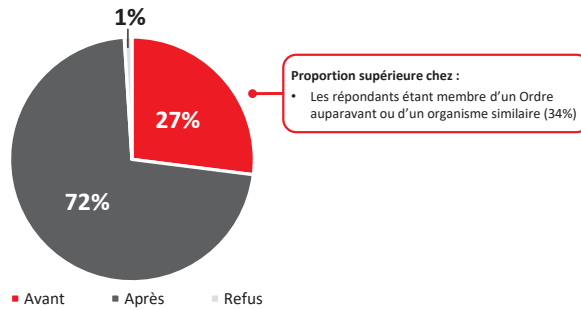




MOMENT OÙ LA DEMANDE DE RECONNAISSANCE A ÉTÉ DÉPOSÉE

Q25. Avez-vous déposé votre demande de reconnaissance professionnelle (formation ou expérience) auprès d'un Ordre professionnel avant ou après votre arrivée au Québec?

Base : Tous les répondants (n=484)



	Total	Sexe		Âge			Langue maternelle			Famille à charge		Satisfaction travail actuel	
		Homme	Femme	25-34	35-44	45+	Français	Anglais	Autre	Oui	Non	Satisfait	Insatisfait
n=	484	193	285	116	244	123	137	27*	318	326	150	176	143
Avant	27%	26%	27%	38%	28%	15%	31%	44%	24%	25%	34%	26%	27%
Après	72%	73%	72%	61%	71%	85%	69%	52%	75%	75%	66%	73%	73%
Préfère ne pas répondre	1%	2%	0%	1%	1%	0%	0%	4%	1%	1%	0%	1%	1%

*Étant donné le faible nombre de répondants (n<30), les données sont présentées à titre indicatif seulement.

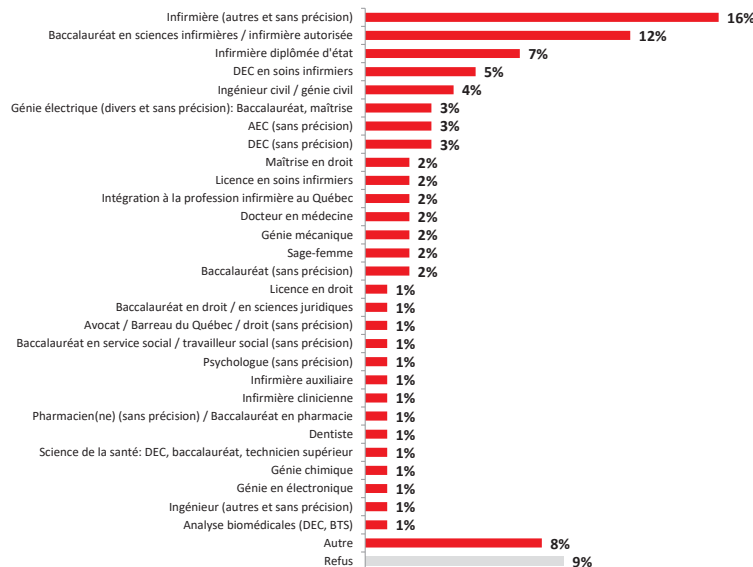
19



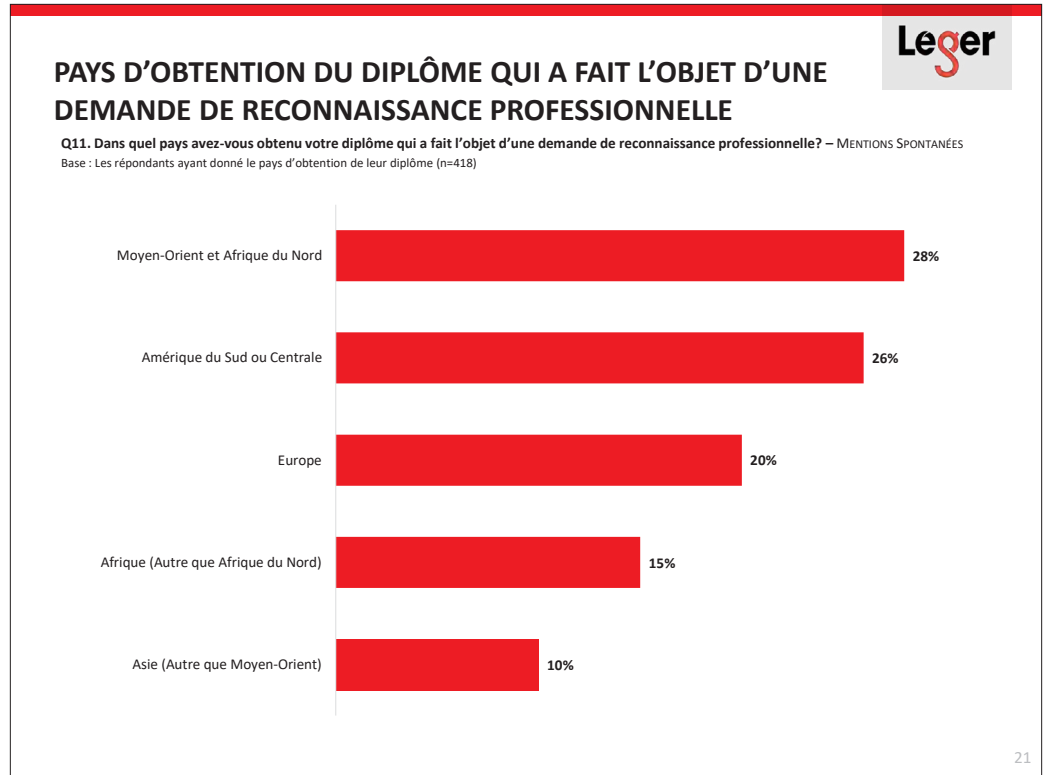
TITRE DU DIPLÔME QUI A FAIT L'OBJET D'UNE DEMANDE DE RECONNAISSANCE PROFESSIONNELLE

Q12. Quel est le titre du diplôme qui a fait l'objet d'une demande de reconnaissance professionnelle? – MENTIONS SPONTANÉES

Base : Tous les répondants (n=484)



20

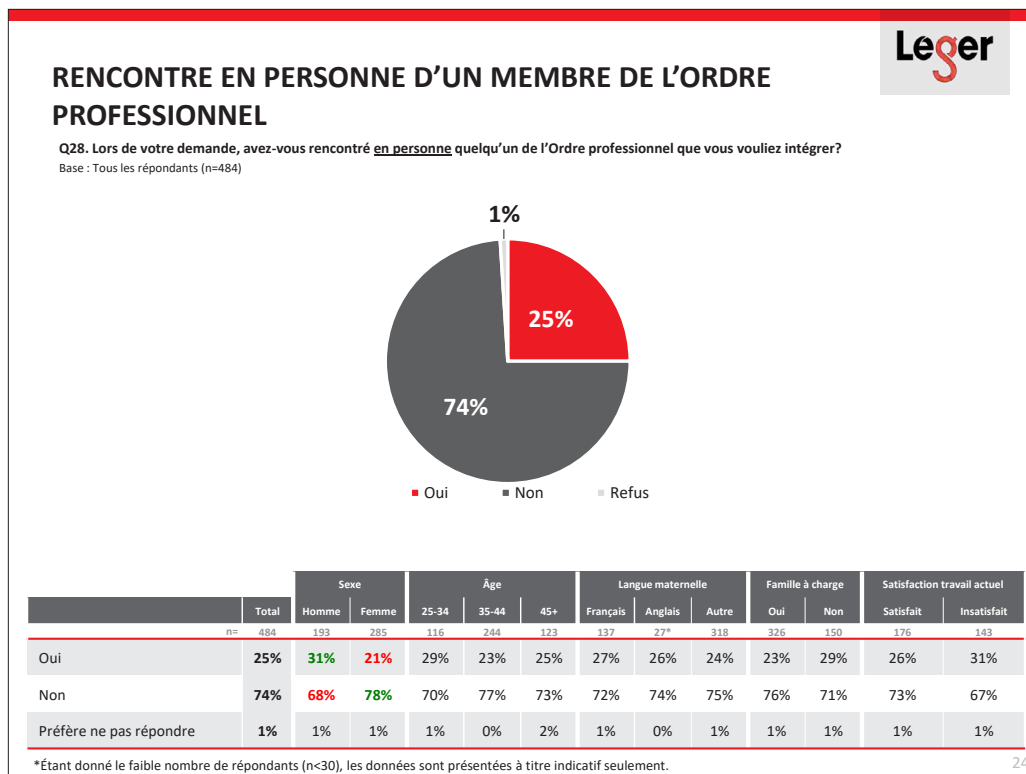
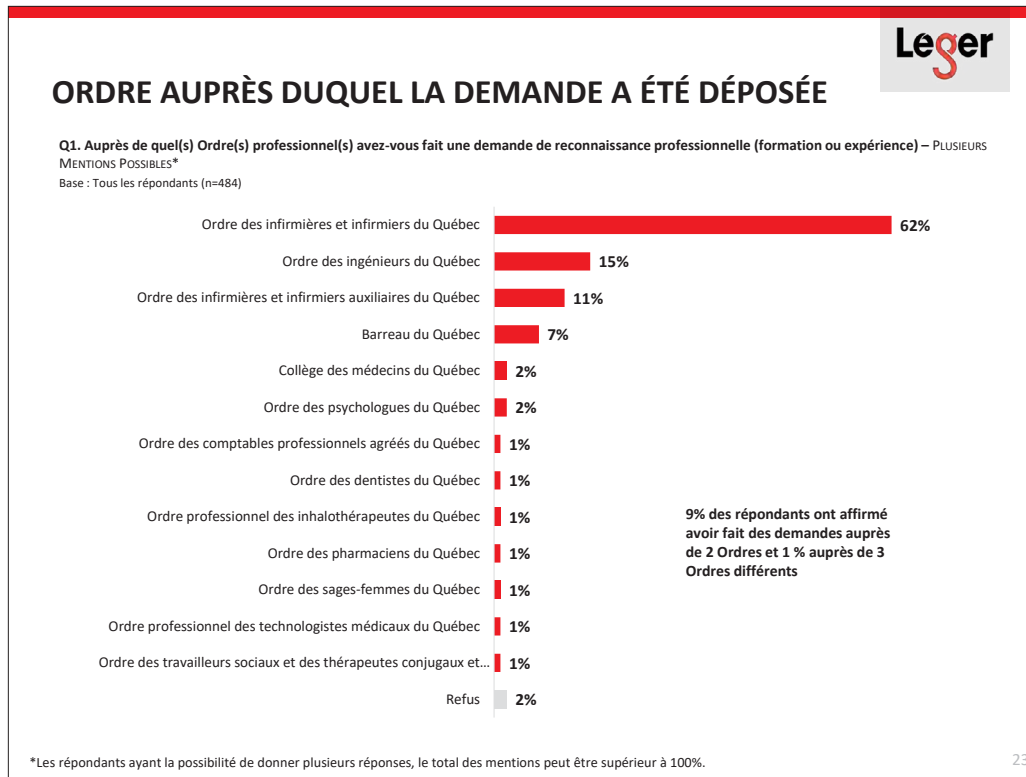


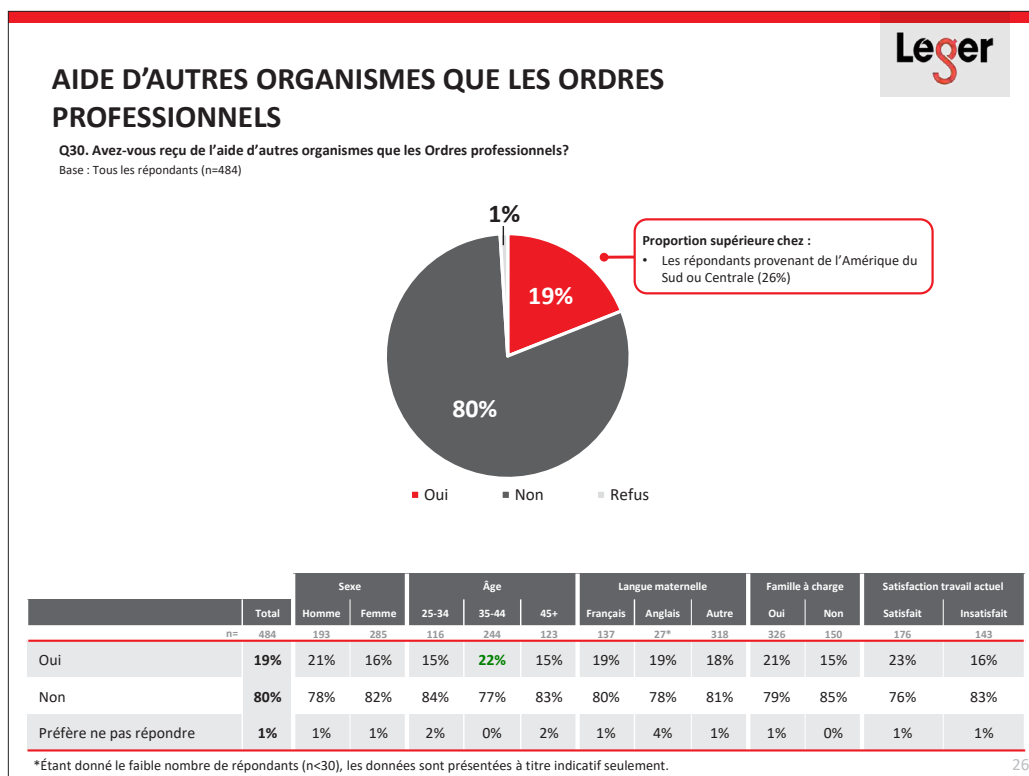
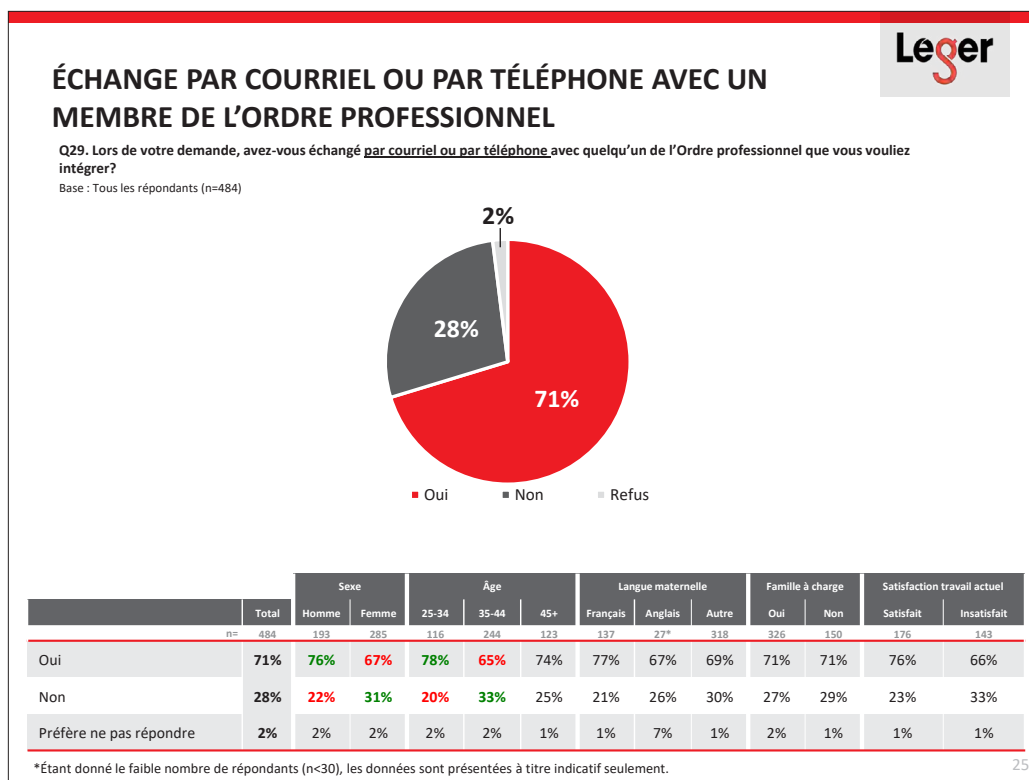
PAYS D'OBTENTION DU DIPLÔME QUI A FAIT L'OBJET D'UNE DEMANDE DE RECONNAISSANCE PROFESSIONNELLE – DÉTAILS

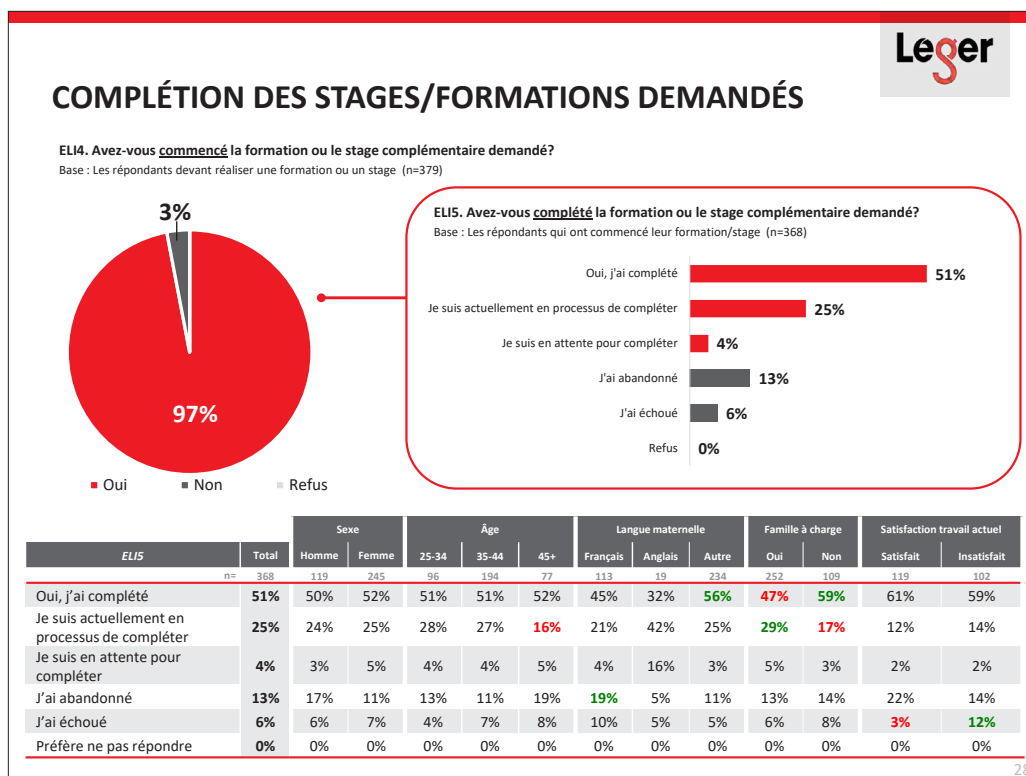
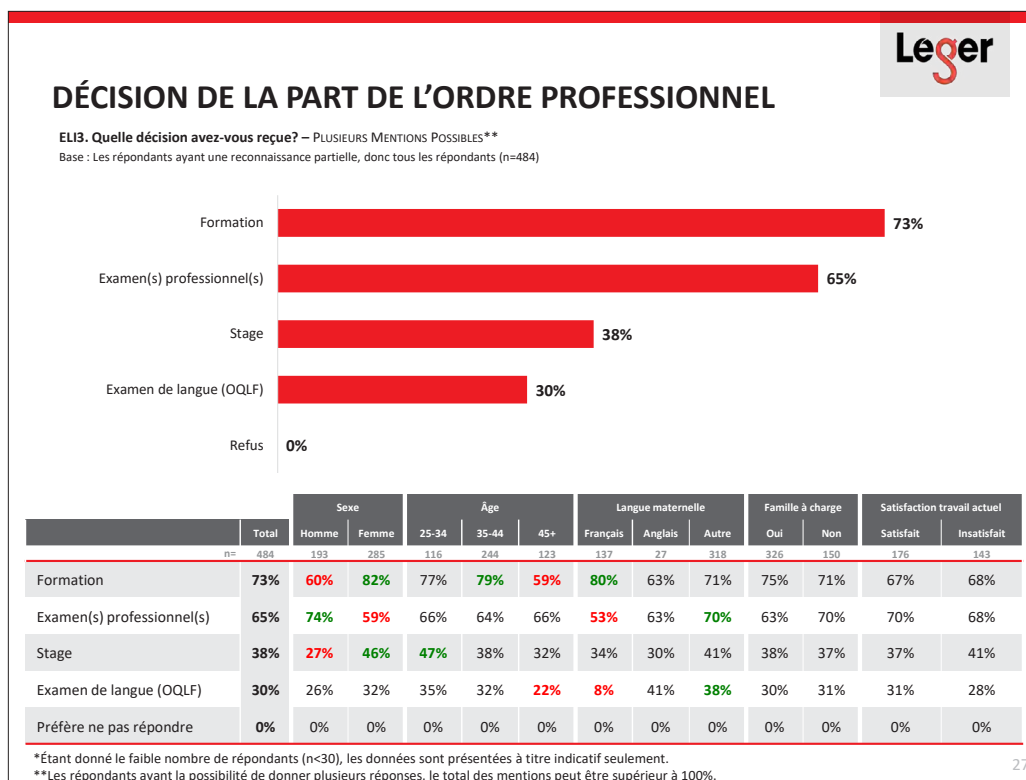
Q11. Dans quel pays avez-vous obtenu votre diplôme qui a fait l'objet d'une demande de reconnaissance professionnelle? – MENTIONS SPONTANÉES
Base : Les répondants ayant donné le pays d'obtention de leur diplôme

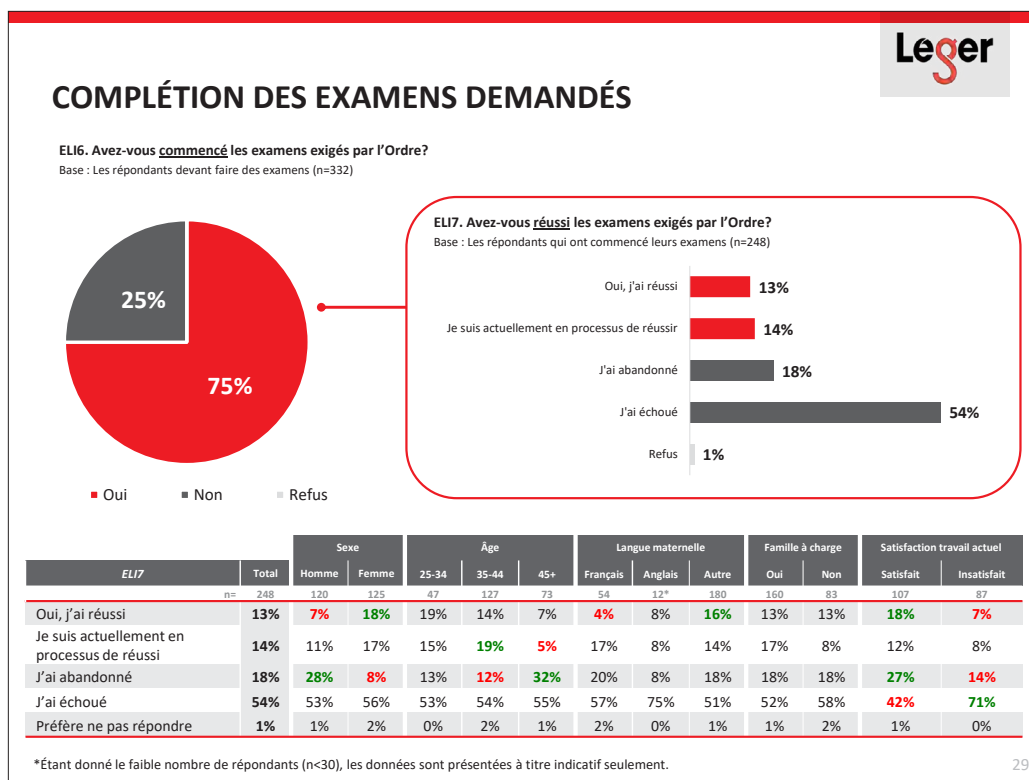
	Total	Sexe		Âge			Langue maternelle			Familie à charge		Satisfaction travail actuel	
		Homme	Femme	25-34	35-44	45+	Français	Anglais	Autre	Oui	Non	Satisfait	Insatisfait
Moyen Orient et Afrique du Nord	28%	33%	25%	26%	25%	37%	19%	18%	33%	30%	25%	26%	28%
Amérique du Sud ou Centrale	26%	17%	32%	18%	31%	23%	15%	5%	33%	27%	23%	26%	25%
Europe	20%	21%	19%	26%	18%	19%	32%	18%	15%	18%	25%	28%	20%
Afrique (Autre que Afrique du Nord)	15%	21%	11%	8%	17%	19%	34%	36%	5%	18%	9%	13%	17%
Asie (Autre que Moyen-Orient)	10%	7%	13%	21%	9%	3%	0%	23%	14%	6%	19%	7%	10%

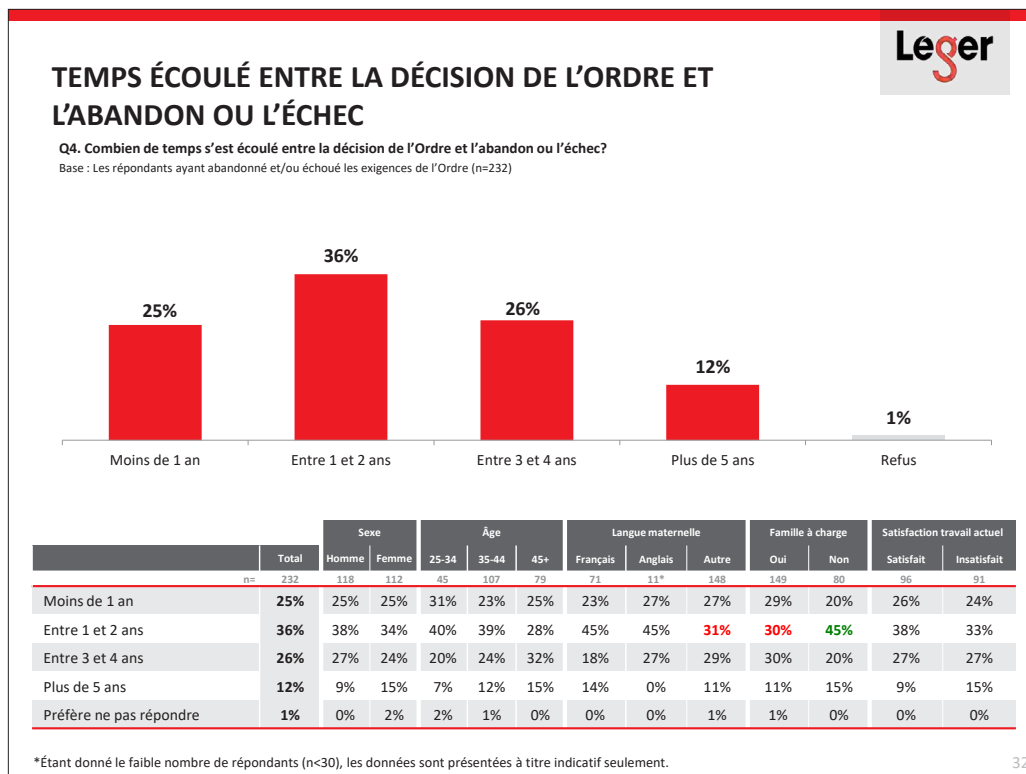
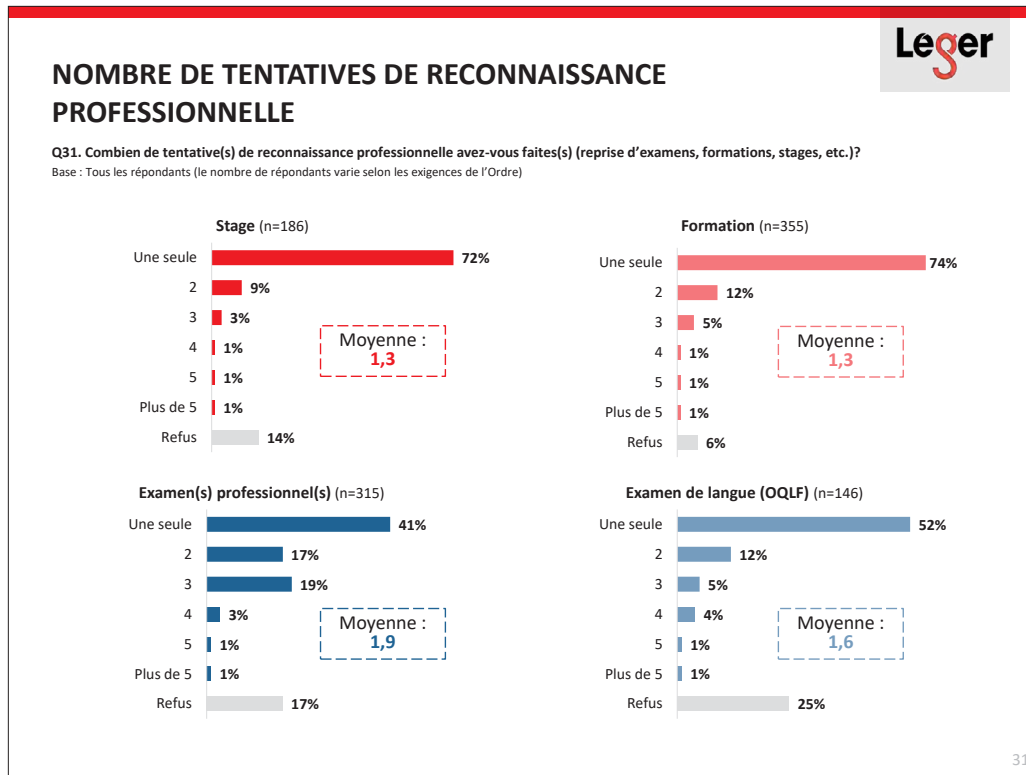
22

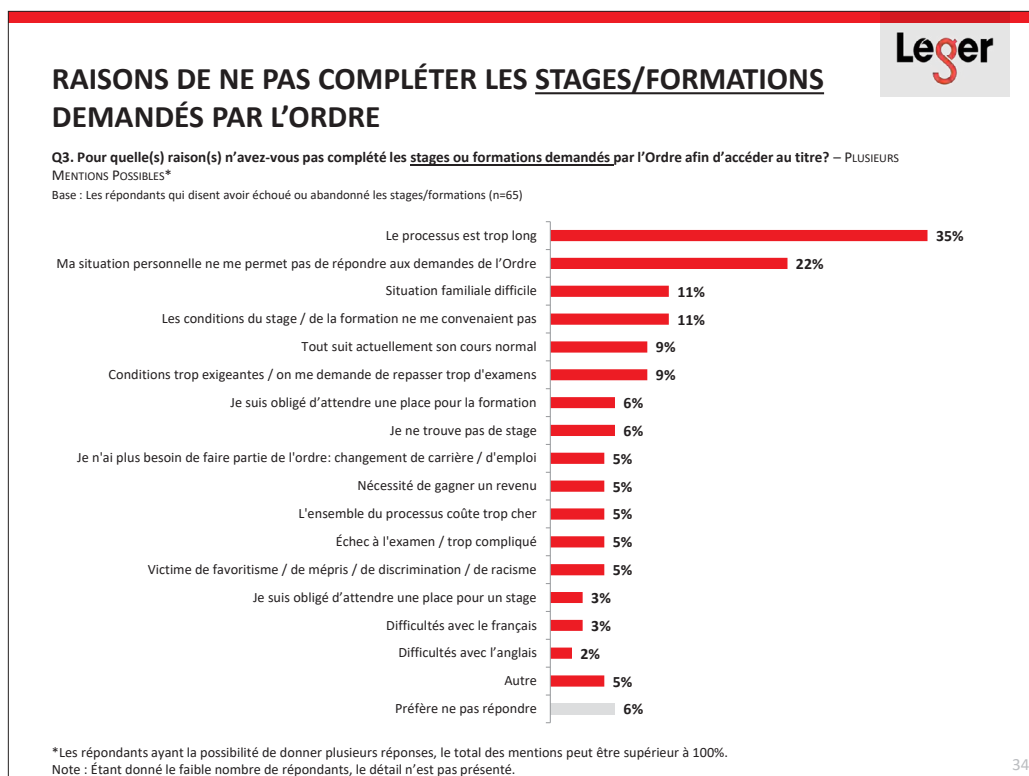
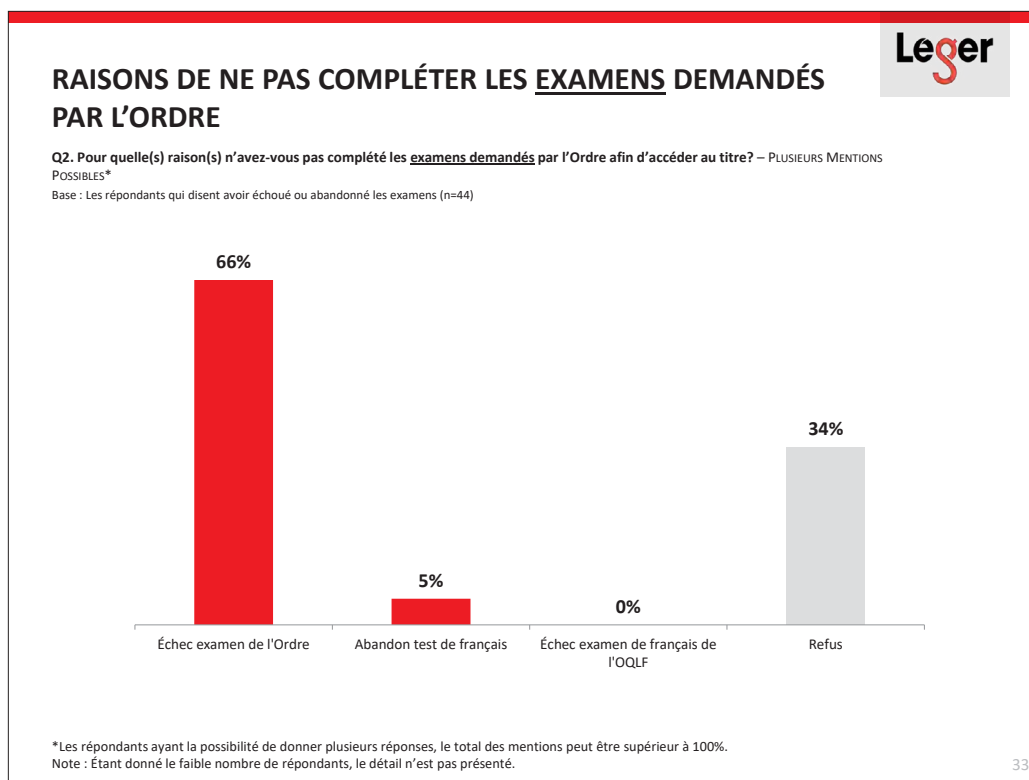














RAISONS DE NE PAS COMPLÉTER LES DEMANDES DE L'ORDRE – DÉTAILS (1/2)

Q26. Pour quelle raison n'avez-vous pas complété les demandes de l'Ordre afin d'accéder au titre ?
 + Q27. Y a-t-il d'autres(s) raisons qui expliquent pourquoi vous n'avez pas complété les demandes de l'Ordre afin d'accéder au titre?
 – PLUSIEURS MENTIONS POSSIBLES**

Base : Les répondants qui disent avoir échoué ou abandonné les stages/formations/examens

	Total	Sexe		Âge			Langue maternelle			Famille à charge		Satisfaction travail actuel	
		Homme	Femme	25-34	35-44	45+	Français	Anglais	Autre	Oui	Non	Satisfait	Insatisfait
n=	232	118	112	45	107	79	71	11*	148	149	80	96	91
Conciliation études-travail-famille	33%	36%	30%	31%	36%	32%	34%	45%	32%	40%	20%	41%	29%
Nécessité de gagner un revenu	32%	38%	26%	20%	34%	37%	41%	27%	28%	34%	30%	42%	31%
Difficultés financières	23%	29%	18%	24%	21%	27%	30%	27%	20%	22%	26%	18%	35%
Formation d'appoint trop exigeante	21%	20%	21%	20%	22%	19%	24%	9%	21%	19%	26%	22%	23%
Formation d'appoint trop longue	15%	19%	11%	16%	15%	15%	27%	0%	11%	19%	8%	20%	13%
Difficulté d'accès à la formation d'appoint	13%	19%	6%	11%	9%	18%	10%	18%	14%	13%	11%	13%	12%
Échec à l'examen (trop compliqué, peu en lien avec ma formation initiale)	12%	11%	13%	9%	15%	9%	7%	18%	14%	14%	8%	11%	15%
Je peux travailler sans être membre de l'Ordre	11%	17%	5%	7%	14%	10%	3%	27%	14%	13%	8%	25%	1%
Difficultés avec la langue française (à l'oral ou à l'écrit)	11%	11%	12%	16%	10%	10%	1%	27%	15%	10%	11%	9%	15%
Stage trop exigeant	10%	6%	14%	4%	11%	10%	11%	18%	9%	10%	10%	7%	11%
Difficulté d'accès à un stage	7%	7%	6%	7%	5%	10%	8%	0%	7%	5%	10%	6%	4%
Nombre de places limitées à la formation	6%	5%	5%	7%	5%	6%	1%	9%	7%	5%	6%	5%	5%
Nombre de places limitées à un stage	5%	7%	3%	11%	2%	6%	4%	9%	5%	5%	6%	6%	4%
Offre de stage trop éloignée de mon domicile	2%	2%	2%	2%	2%	1%	1%	9%	1%	2%	1%	2%	2%

*Étant donné le faible nombre de répondants (n<30), les données sont présentées à titre indicatif seulement.
 **Les répondants ayant la possibilité de donner plusieurs réponses, le total des mentions peut être supérieur à 100%. 36



RAISONS DE NE PAS COMPLÉTER LES DEMANDES DE L'ORDRE – DÉTAILS (2/2)

Q26. Pour quelle raison n'avez-vous pas complété les demandes de l'Ordre afin d'accéder au titre ?
 + Q27. Y a-t-il d'autres(s) raisons qui expliquent pourquoi vous n'avez pas complété les demandes de l'Ordre afin d'accéder au titre?
 – PLUSIEURS MENTIONS POSSIBLES**
 Base : Les répondants qui disent avoir échoué ou abandonné les stages/formations/examens

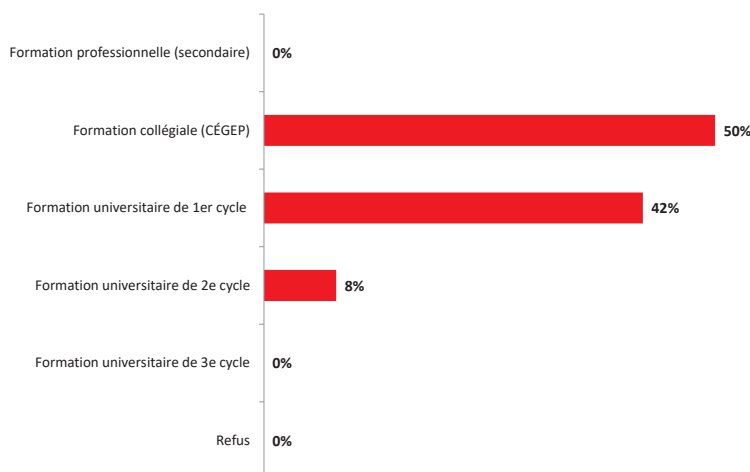
	Total	Sexe		Âge			Langue maternelle			Familie à charge		Satisfaction travail actuel	
		Homme	Femme	25-34	35-44	45+	Français	Anglais	Autre	Oui	Non	Satisfait	Insatisfait
n=	232	118	112	45	107	79	71	11*	148	149	80	96	91
Difficultés avec la langue anglaise (à l'oral ou à l'écrit)	2%	2%	3%	0%	3%	3%	1%	0%	3%	3%	1%	1%	2%
Victime de favoritisme / de mépris / de discrimination / de racisme	2%	2%	3%	0%	2%	4%	6%	0%	1%	3%	0%	2%	3%
Processus trop long	2%	2%	3%	0%	4%	1%	0%	0%	3%	2%	3%	3%	2%
Expériences professionnelles acquises hors-Québec non reconnues	2%	3%	2%	2%	1%	4%	3%	0%	2%	2%	3%	4%	1%
Manque de reconnaissance des diplômes	2%	3%	2%	2%	4%	0%	1%	9%	2%	2%	3%	4%	1%
Les conditions ont changé / l'ordre a modifié ses exigences en cours de processus	2%	3%	1%	2%	2%	3%	3%	0%	2%	3%	1%	2%	3%
Problème de santé / psychologique (dépression)	1%	1%	2%	2%	1%	1%	1%	0%	1%	1%	1%	1%	1%
Changement de carrière	1%	2%	0%	4%	0%	0%	1%	9%	0%	0%	3%	2%	0%
Conditions trop exigeantes / on m'a demandé de repasser beaucoup de matières	1%	3%	0%	2%	1%	1%	3%	0%	1%	2%	0%	2%	1%
L'ensemble du processus coûte trop cher	1%	2%	1%	2%	2%	0%	0%	9%	1%	1%	3%	2%	1%
Les conditions actuelles de la profession ne sont pas motivantes	1%	1%	1%	0%	1%	1%	0%	0%	1%	1%	0%	1%	1%
Autre	2%	3%	2%	4%	3%	0%	3%	9%	1%	1%	4%	3%	1%
Préfère ne pas répondre	16%	11%	22%	18%	17%	15%	14%	9%	18%	13%	23%	8%	16%

*Étant donné le faible nombre de répondants (n<30), les données sont présentées à titre indicatif seulement.
 **Les répondants ayant la possibilité de donner plusieurs réponses, le total des mentions peut être supérieur à 100%.



NIVEAU D'ENSEIGNEMENT DE LA FORMATION DEMANDÉE

Q27B. À quel niveau d'enseignement deviez-vous suivre la formation demandée?
 Base : Les répondants qui ont mentionné que le nombre de places pour les formations était limité (n=12)



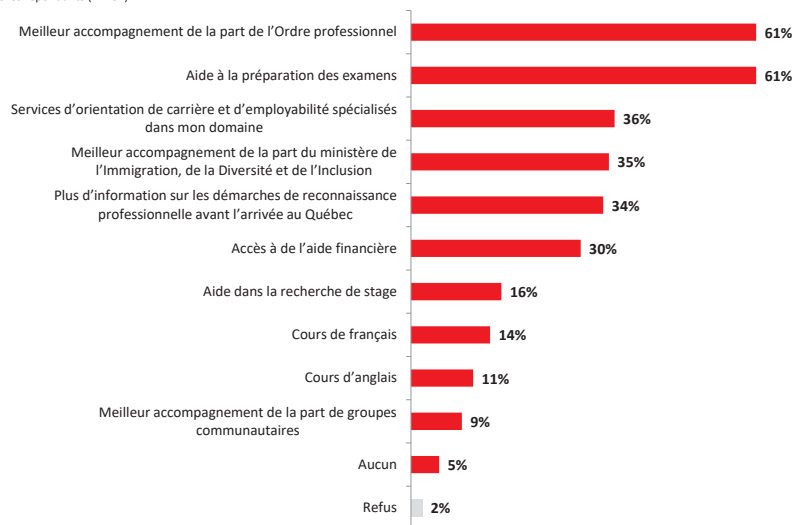
Note : Étant donné le faible nombre de répondants, le détail n'est pas présenté.



MOYENS ADDITIONNELS SOUHAITÉS POUR ACCROÎTRE LEURS CHANCES DE SUCCÈS

Q35. Quels moyen(s) additionnel(s) auriez-vous souhaité avoir pour accroître vos chances de succès dans vos démarches de reconnaissance professionnelle? – PLUSIEURS MENTIONS POSSIBLES*

Base : Tous les répondants (n=484)



*Les répondants ayant la possibilité de donner plusieurs réponses, le total des mentions peut être supérieur à 100%.

39



MOYENS ADDITIONNELS SOUHAITÉS POUR ACCROÎTRE LEURS CHANCES DE SUCCÈS – DÉTAILS

Q35. Quels moyen(s) additionnel(s) auriez-vous souhaité avoir pour accroître vos chances de succès dans vos démarches de reconnaissance professionnelle? – PLUSIEURS MENTIONS POSSIBLES**

Base : Tous les répondants

	Total	Sexe			Âge			Langue maternelle			Famille à charge		Satisfaction travail actuel	
		Homme	Femme	25-34	35-44	45+	Français	Anglais	Autre	Oui	Non	Satisfait	Insatisfait	
	n= 484	193	285	116	244	123	137	27*	318	326	150	176	143	
Meilleur accompagnement de la part de l'Ordre professionnel	61%	66%	56%	59%	60%	64%	61%	56%	61%	60%	61%	64%	63%	
Aide à la préparation des examens	61%	62%	60%	66%	59%	59%	55%	78%	62%	59%	65%	60%	69%	
Services d'orientation de carrière et d'employabilité spécialisés dans mon domaine	36%	33%	37%	47%	35%	28%	32%	33%	38%	34%	40%	33%	41%	
Meilleur accompagnement de la part du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion	35%	36%	32%	37%	34%	33%	36%	33%	34%	35%	34%	35%	38%	
Plus d'information sur les démarches de reconnaissance professionnelle avant l'arrivée au Québec	34%	33%	34%	37%	35%	30%	31%	22%	36%	33%	38%	36%	34%	
Accès à de l'aide financière	30%	32%	28%	43%	27%	24%	26%	37%	31%	27%	37%	26%	36%	
Aide dans la recherche de stage	16%	17%	15%	22%	12%	18%	15%	15%	17%	14%	21%	15%	16%	
Cours de français	14%	11%	16%	23%	14%	7%	1%	19%	20%	11%	22%	12%	11%	
Cours d'anglais	11%	11%	11%	13%	10%	10%	9%	11%	11%	10%	11%	10%	10%	
Meilleur accompagnement de la part de groupes communautaires	9%	10%	8%	16%	8%	5%	7%	7%	10%	9%	8%	6%	9%	
Aucun	5%	7%	5%	8%	5%	4%	7%	7%	4%	6%	5%	6%	2%	
Préfère ne pas répondre	2%	2%	2%	3%	2%	2%	3%	0%	2%	2%	2%	2%	1%	

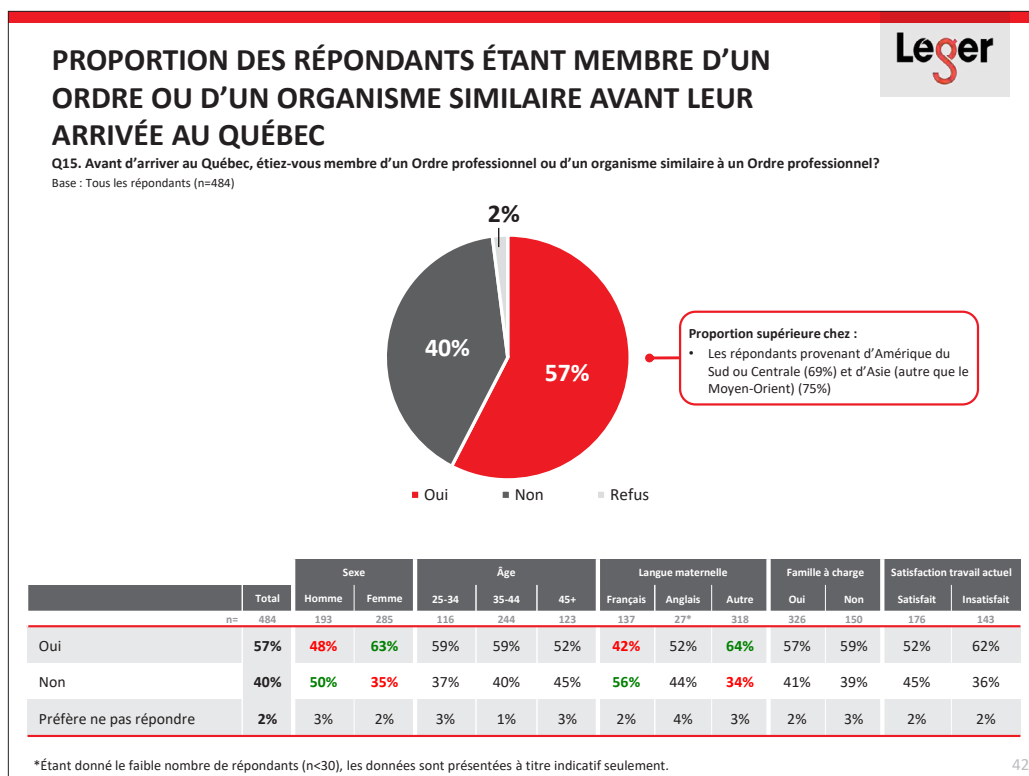
*Étant donné le faible nombre de répondants (n<30), les données sont présentées à titre indicatif seulement.

**Les répondants ayant la possibilité de donner plusieurs réponses, le total des mentions peut être supérieur à 100%.

40



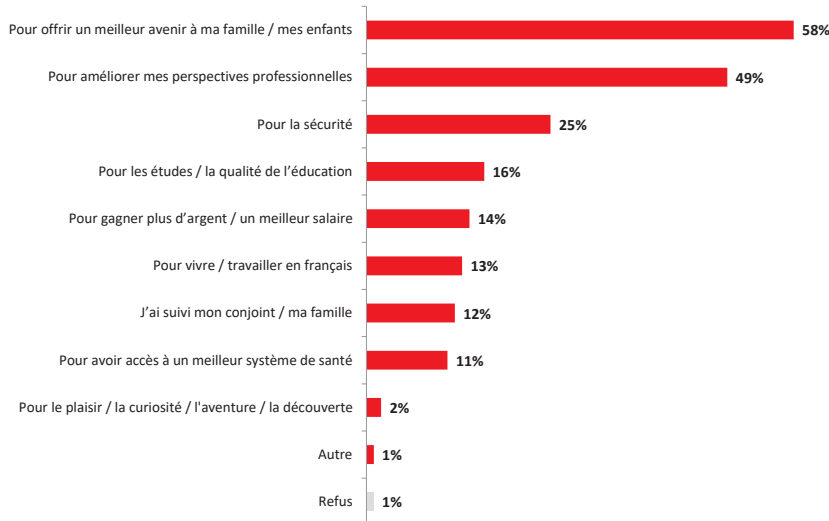
3. Avant l'arrivée au Québec





RAISONS D'IMMIGRER

Q17. Pour quelles raisons avez-vous choisi d'immigrer? – PLUSIEURS MENTIONS POSSIBLES*
 Base : Tous les répondants (n=484)



*Les répondants ayant la possibilité de donner plusieurs réponses, le total des mentions peut être supérieur à 100%.

43



RAISONS D'IMMIGRER – DÉTAILS

Q17. Pour quelles raisons avez-vous choisi d'immigrer? – PLUSIEURS MENTIONS POSSIBLES*
 Base : Tous les répondants

	Total	Sexe		Âge			Langue maternelle			Famille à charge		Satisfaction travail actuel	
		Homme	Femme	25-34	35-44	45+	Français	Anglais	Autre	Oui	Non	Satisfait	Insatisfait
n=	484	193	285	116	244	123	137	27*	318	326	150	176	143
Pour offrir un meilleur avenir à ma famille / mes enfants	58%	61%	55%	51%	61%	57%	47%	52%	62%	71%	29%	58%	58%
Pour améliorer mes perspectives professionnelles	49%	54%	44%	52%	46%	50%	51%	59%	46%	45%	56%	47%	51%
Pour la sécurité	25%	20%	28%	22%	27%	22%	17%	11%	30%	25%	23%	25%	22%
Pour les études / la qualité de l'éducation	16%	18%	15%	17%	15%	17%	15%	33%	15%	16%	15%	15%	16%
Pour gagner plus d'argent / un meilleur salaire	14%	16%	13%	20%	14%	10%	12%	19%	15%	10%	23%	12%	15%
Pour vivre / travailler en français	13%	17%	10%	9%	11%	18%	12%	15%	13%	8%	22%	14%	13%
J'ai suivi mon conjoint / ma famille	12%	4%	16%	19%	10%	7%	9%	19%	12%	9%	17%	14%	5%
Pour avoir accès à un meilleur système de santé	11%	11%	11%	14%	10%	10%	8%	19%	11%	10%	12%	9%	10%
Autre	2%	2%	2%	3%	0%	4%	4%	0%	1%	1%	4%	2%	1%
Préfère ne pas répondre	1%	1%	1%	0%	1%	1%	1%	0%	0%	1%	1%	1%	1%

*Étant donné le faible nombre de répondants (n<30), les données sont présentées à titre indicatif seulement.

**Les répondants ayant la possibilité de donner plusieurs réponses, le total des mentions peut être supérieur à 100%.

44



RAISONS D'IMMIGRER – SELON L'ORIGINE

Q17. Pour quelles raisons avez-vous choisi d'immigrer? – PLUSIEURS MENTIONS POSSIBLES*
Base : Tous les répondants

	Total	Pays d'origine				
		Amérique du Sud ou Centrale	Europe	Moyen Orient et Afrique du Nord	Asie (Autre que Moyen-Orient)	Afrique (Autre que Afrique du Nord)
n=	484	108	76	112	44	76
Pour offrir un meilleur avenir à ma famille / mes enfants	58%	63%	46%	64%	61%	59%
Pour améliorer mes perspectives professionnelles	49%	45%	41%	44%	59%	63%
Pour la sécurité	25%	44%	18%	28%	7%	13%
Pour les études / la qualité de l'éducation	16%	16%	7%	21%	16%	24%
Pour gagner plus d'argent / un meilleur salaire	14%	8%	21%	14%	34%	11%
Pour vivre / travailler en français	13%	16%	13%	7%	5%	17%
J'ai suivi mon conjoint / ma famille	12%	10%	20%	13%	11%	4%
Pour avoir accès à un meilleur système de santé	11%	7%	5%	7%	36%	11%
Pour le plaisir / la curiosité / l'aventure / la découverte	2%	1%	8%	2%	0%	0%
Autre	1%	1%	0%	1%	0%	0%
Préfère ne pas répondre	1%	0%	1%	0%	0%	1%

*Les répondants ayant la possibilité de donner plusieurs réponses, le total des mentions peut être supérieur à 100%.

45



STATUT À L'ARRIVÉE AU QUÉBEC

Q16A. Quel était votre statut à votre arrivée au Québec?
Base : Tous les répondants (n=484)



	Total	Sexe		Âge			Langue maternelle			Famille à charge		Satisfaction travail actuel	
		Homme	Femme	25-34	35-44	45+	Français	Anglais	Autre	Oui	Non	Satisfait	Insatisfait
n=	484	193	285	116	244	123	137	27*	318	326	150	176	143
Citoyen canadien	2%	3%	1%	2%	2%	1%	1%	0%	2%	2%	2%	2%	3%
Résident permanent	87%	87%	88%	76%	91%	90%	80%	89%	90%	90%	80%	84%	87%
Résident temporaire	7%	7%	7%	18%	4%	3%	14%	11%	4%	5%	12%	10%	6%
Autre	4%	4%	4%	3%	3%	6%	4%	0%	4%	3%	6%	4%	3%
Préfère ne pas répondre	0%	0%	0%	1%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	1%	0%

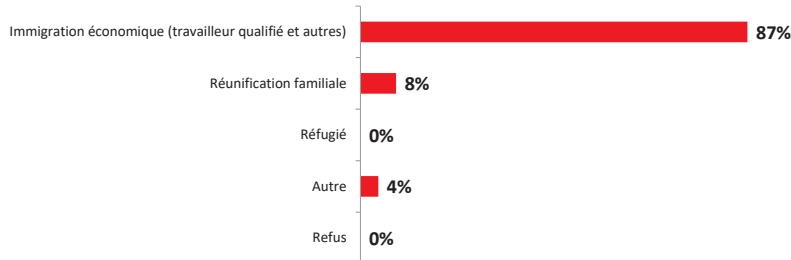
*Étant donné le faible nombre de répondants (n<30), les données sont présentées à titre indicatif seulement.

46



OBTENTION DE LA RÉSIDENCE PERMANENTE

Q16B. En vertu de quel programme avez-vous obtenu votre résidence permanente?
 Base : Les répondants ayant un statut de résident permanent à leur arrivée au Québec (n=431)



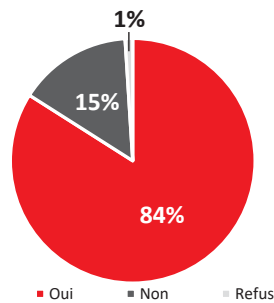
	Total	Sexe		Âge			Langue maternelle			Famille à charge		Satisfaction travail actuel	
		Homme	Femme	25-34	35-44	45+	Français	Anglais	Autre	Oui	Non	Satisfait	Insatisfait
n=	431	172	254	90	228	112	112	24*	293	301	123	150	130
Immigration économique (travailleur qualifié et autres)	87%	91%	84%	73%	89%	92%	93%	79%	85%	90%	78%	85%	89%
Réunification familiale	8%	3%	11%	18%	7%	4%	5%	8%	9%	5%	15%	9%	5%
Réfugié	0%	1%	0%	0%	0%	1%	0%	0%	1%	0%	1%	1%	0%
Autre	8%	3%	11%	18%	7%	4%	5%	8%	9%	5%	15%	9%	5%
Préfère ne pas répondre	4%	4%	4%	8%	4%	4%	1%	8%	5%	4%	6%	4%	5%

*Étant donné le faible nombre de répondants (n<30), les données sont présentées à titre indicatif seulement.



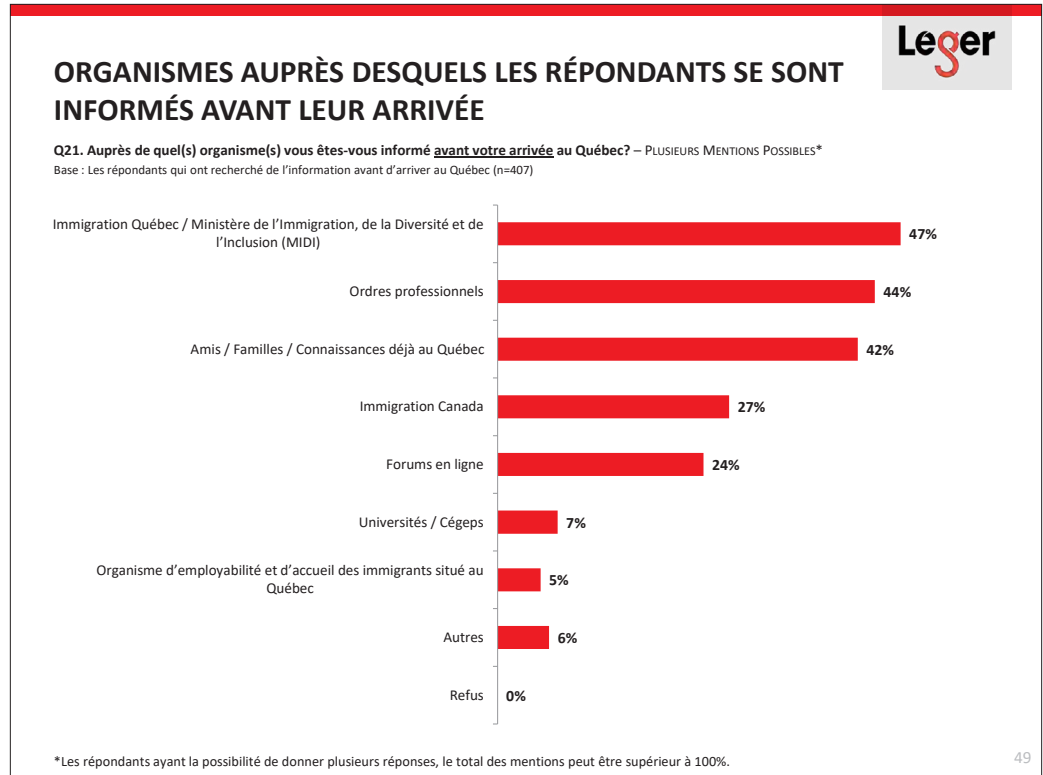
RECHERCHE D'INFORMATION AVANT L'ARRIVÉE AU QUÉBEC

Q18. Avant votre arrivée au Québec, aviez-vous recherché de l'information sur la reconnaissance de l'équivalence de vos diplômes / votre profession / vos expériences professionnelles?
 Base : Tous les répondants (n=484)



	Total	Sexe		Âge			Langue maternelle			Famille à charge		Satisfaction travail actuel	
		Homme	Femme	25-34	35-44	45+	Français	Anglais	Autre	Oui	Non	Satisfait	Insatisfait
n=	484	193	285	116	244	123	137	27*	318	326	150	176	143
Oui	84%	87%	82%	84%	85%	81%	88%	81%	83%	85%	84%	86%	83%
Non	15%	12%	18%	15%	14%	18%	12%	15%	17%	15%	16%	13%	17%
Préfère ne pas répondre	1%	1%	0%	1%	0%	1%	1%	4%	0%	0%	0%	1%	1%

*Étant donné le faible nombre de répondants (n<30), les données sont présentées à titre indicatif seulement.



ORGANISMES AUPRÈS DESQUELS LES RÉPONDANTS SE SONT INFORMÉS AVANT LEUR ARRIVÉE - DÉTAILS

Q21. Auprès de quel(s) organisme(s) vous êtes-vous informé avant votre arrivée au Québec? – PLUSIEURS MENTIONS POSSIBLES**

Base : Les répondants qui ont recherché de l'information avant d'arriver au Québec

	Total	Sexe		Âge			Langue maternelle			Famille à charge		Satisfaction travail actuel	
		Homme	Femme	25-34	35-44	45+	Français	Anglais	Autre	Oui	Non	Satisfait	Insatisfait
Immigration Québec / Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI)	47%	48%	47%	55%	44%	47%	42%	64%	48%	46%	52%	49%	44%
Ordres professionnels	44%	46%	43%	57%	40%	40%	40%	59%	45%	42%	50%	54%	40%
Amis / Familles / Connaissances déjà au Québec	42%	40%	44%	44%	45%	33%	38%	32%	44%	44%	37%	38%	44%
Immigration Canada	27%	32%	22%	31%	26%	25%	28%	32%	26%	26%	28%	36%	24%
Forums en ligne	24%	18%	28%	33%	21%	22%	17%	18%	28%	21%	31%	28%	19%
Universités / Cégeps	7%	9%	6%	13%	6%	3%	8%	9%	6%	5%	10%	9%	8%
Organisme d'employabilité et d'accueil des immigrants situé au Québec	5%	5%	5%	5%	5%	5%	4%	5%	6%	4%	6%	7%	6%
Autres	6%	5%	7%	4%	6%	8%	4%	0%	7%	6%	6%	4%	7%
Refus	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%

*Étant donné le faible nombre de répondants (n<30), les données sont présentées à titre indicatif seulement.
 **Les répondants ayant la possibilité de donner plusieurs réponses, le total des mentions peut être supérieur à 100%.



ORGANISMES AUPRÈS DESQUELS LES RÉPONDANTS SE SONT INFORMÉS AVANT LEUR ARRIVÉE – SELON LEUR ORIGINE

Q21. Auprès de quel(s) organisme(s) vous êtes-vous informé avant votre arrivée au Québec? – PLUSIEURS MENTIONS POSSIBLES*
 Base : Les répondants qui ont recherché de l'information avant d'arriver au Québec

	Total n= 407	Pays d'origine				
		Amérique du Sud ou Centrale	Europe	Moyen Orient et Afrique du Nord	Asie (Autre que Moyen-Orient)	Afrique (Autre que Afrique du Nord)
Immigration Québec / Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI)	47%	50%	58%	41%	61%	41%
Ordres professionnels	44%	47%	62%	41%	36%	36%
Amis / Familles / Connaissances déjà au Québec	42%	45%	22%	53%	30%	50%
Immigration Canada	27%	25%	43%	15%	27%	23%
Forums en ligne	24%	19%	37%	29%	30%	11%
Universités / Cégeps	7%	7%	14%	4%	9%	3%
Organisme d'employabilité et d'accueil des immigrants situé au Québec	5%	8%	8%	2%	6%	3%
Autres	6%	8%	5%	0%	15%	5%
Préfère ne pas répondre	0%	0%	0%	0%	0%	0%

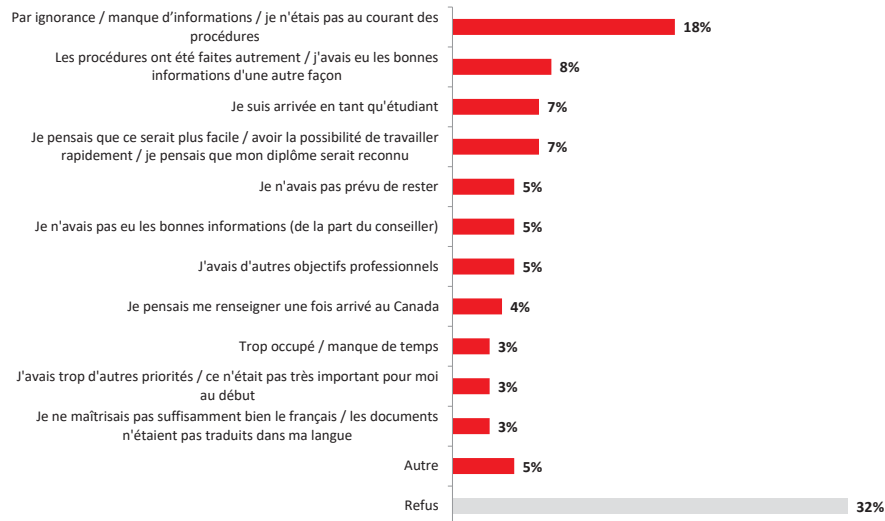
*Les répondants ayant la possibilité de donner plusieurs réponses, le total des mentions peut être supérieur à 100%.

51



RAISONS DE NE PAS RECHERCHER DE L'INFORMATION AVANT D'ARRIVER AU QUÉBEC

Q19. Pour quelle(s) raison(s) n'avez-vous pas recherché de l'information? – PLUSIEURS MENTIONS POSSIBLES*
 Base : Les répondants qui n'ont pas recherché d'information avant d'arriver au Québec (n=74)

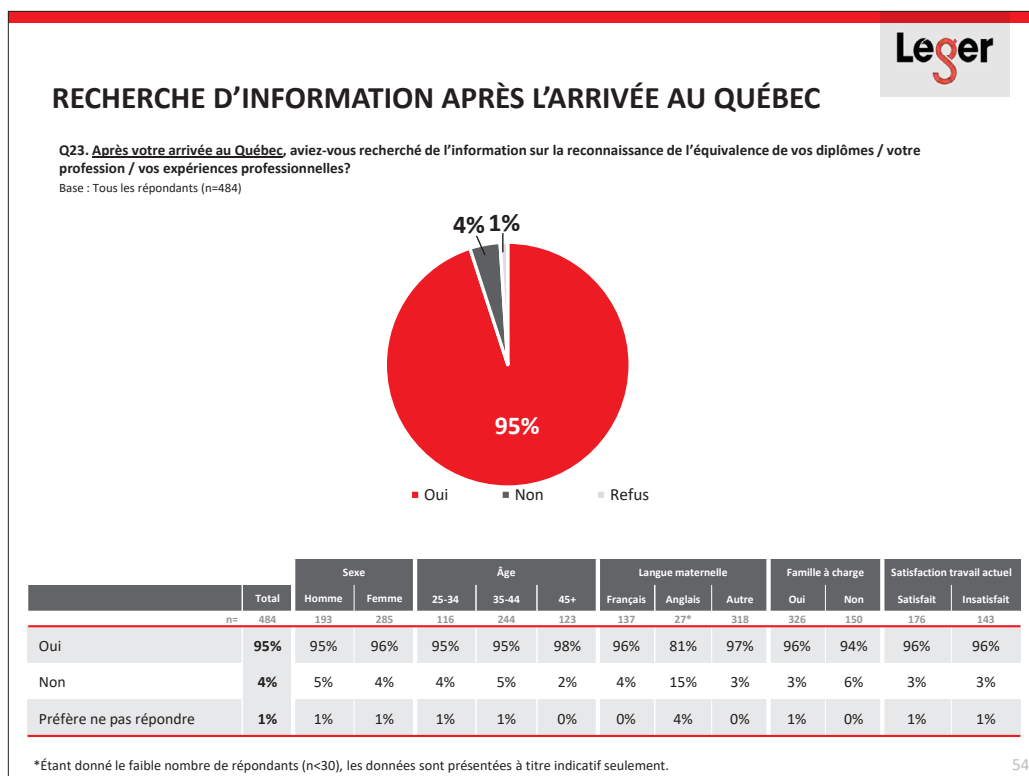


*Les répondants ayant la possibilité de donner plusieurs réponses, le total des mentions peut être supérieur à 100%.
 Note : Étant donné le faible nombre de répondants et l'absence de différences significatives, le détail n'est pas présenté.

52



4. Après l'arrivée au Québec

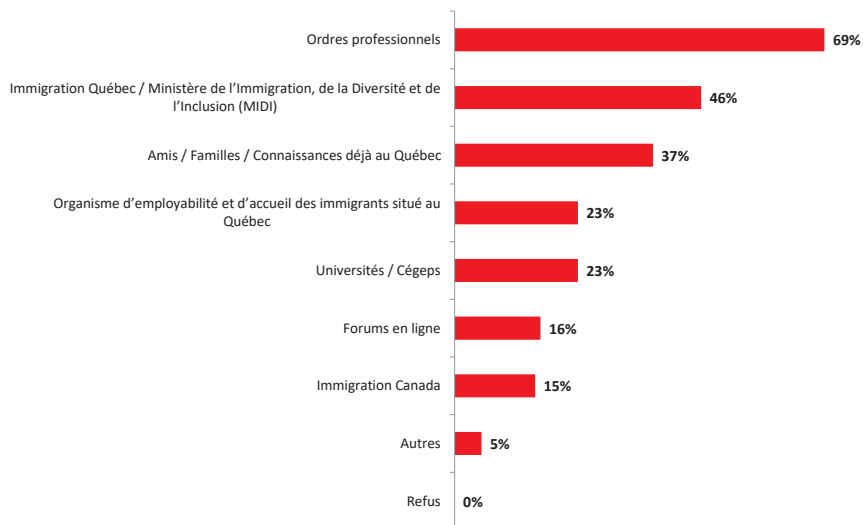




ORGANISMES AUPRÈS DESQUELS LES RÉPONDANTS SE SONT INFORMÉS APRÈS LEUR ARRIVÉE

Q24. Auprès de quel(s) organisme(s) vous êtes-vous informé après votre arrivée au Québec? – PLUSIEURS MENTIONS POSSIBLES*

Base : Les répondants qui ont recherché de l'information après d'arriver au Québec (n=462)



*Les répondants ayant la possibilité de donner plusieurs réponses, le total des mentions peut être supérieur à 100%.

55



ORGANISMES AUPRÈS DESQUELS LES RÉPONDANTS SE SONT INFORMÉS APRÈS LEUR ARRIVÉE – DÉTAILS

Q24. Auprès de quel(s) organisme(s) vous êtes-vous informé après votre arrivée au Québec? – PLUSIEURS MENTIONS POSSIBLES**

Base : Les répondants qui ont recherché de l'information après d'arriver au Québec

	Total n=	Sexe		Âge			Langue maternelle			Famille à charge		Satisfaction travail actuel	
		Homme	Femme	25-34	35-44	45+	Français	Anglais	Autre	Oui	Non	Satisfait	Insatisfait
Ordres professionnels	462	183	273	110	231	120	132	22*	307	314	141	169	137
Ordres professionnels	69%	70%	67%	74%	68%	64%	67%	73%	69%	67%	72%	74%	73%
Immigration Québec / Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI)	46%	40%	50%	52%	43%	47%	42%	50%	48%	43%	52%	48%	42%
Amis / Familles / Connaissances déjà au Québec	37%	36%	38%	42%	38%	32%	32%	32%	39%	34%	41%	40%	31%
Organisme d'employabilité et d'accueil des immigrants situé au Québec	23%	24%	23%	21%	22%	29%	23%	9%	24%	23%	21%	24%	24%
Universités / Cégeps	23%	25%	21%	28%	21%	21%	22%	23%	23%	21%	26%	26%	23%
Forums en ligne	16%	15%	18%	22%	14%	15%	12%	14%	18%	15%	18%	18%	16%
Immigration Canada	15%	17%	13%	17%	13%	16%	10%	18%	16%	13%	16%	16%	18%
Autres	5%	4%	5%	5%	3%	7%	5%	5%	5%	4%	5%	6%	4%
Préfère ne pas répondre	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%

*Étant donné le faible nombre de répondants (n<30), les données sont présentées à titre indicatif seulement.

**Les répondants ayant la possibilité de donner plusieurs réponses, le total des mentions peut être supérieur à 100%.

56



ORGANISMES AUPRÈS DESQUELS LES RÉPONDANTS SE SONT INFORMÉS APRÈS LEUR ARRIVÉE – SELON LEUR ORIGINE

Q24. Auprès de quel(s) organisme(s) vous êtes-vous informé après votre arrivée au Québec? – PLUSIEURS MENTIONS POSSIBLES*

Base : Les répondants qui ont recherché de l'information après d'arriver au Québec

	Total	Pays d'origine				
		Amérique du Sud ou Centrale	Europe	Moyen Orient et Afrique du Nord	Asie (Autre que Moyen-Orient)	Afrique (Autre que Afrique du Nord)
	n=	108	71	110	41	71
Ordres professionnels	69%	69%	82%	72%	56%	59%
Immigration Québec / Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI)	46%	50%	39%	43%	49%	48%
Amis / Familles / Connaissances déjà au Québec	37%	41%	37%	32%	49%	35%
Organisme d'employabilité et d'accueil des immigrants situé au Québec	23%	35%	18%	20%	7%	21%
Universités / Cégeps	23%	23%	41%	21%	17%	18%
Forums en ligne	16%	17%	34%	11%	17%	4%
Immigration Canada	15%	12%	27%	12%	20%	6%
Autres	5%	4%	4%	5%	5%	6%
Préfère ne pas répondre	0%	0%	0%	0%	0%	0%

*Les répondants ayant la possibilité de donner plusieurs réponses, le total des mentions peut être supérieur à 100%.

57



CARACTÉRISTIQUES DES INFORMATIONS TROUVÉES

Q20. Est-ce que l'information que vous avez trouvée au sujet de la reconnaissance de vos diplômes / votre profession / vos expériences professionnelles ... ?

Base : Les répondants ayant recherché de l'information avant et/ou après leur arrivée au Québec (n=479)


%OUI présent



%OUI	Total	Sexe			Âge			Langue maternelle			Famille à charge		Satisfaction travail actuel	
		Homme	Femme	25-34	35-44	45+	Français	Anglais	Autre	Oui	Non	Satisfait	Insatisfait	
	n=	479	191	282	115	240	123	137	26*	315	324	148	175	141
... vous a aidé à vous préparer?	61%	61%	62%	64%	65%	52%	61%	81%	60%	62%	59%	65%	55%	
... était claire et facile à comprendre?	61%	63%	62%	61%	64%	57%	58%	81%	61%	62%	57%	57%	63%	
... était suffisante ?	52%	54%	52%	50%	57%	45%	52%	73%	51%	53%	49%	57%	41%	
... était facile à obtenir?	51%	57%	49%	43%	58%	46%	48%	65%	52%	51%	51%	58%	45%	
... correspondait à la réalité?	46%	44%	49%	47%	49%	41%	41%	69%	47%	47%	43%	49%	35%	

*Étant donné le faible nombre de répondants (n<30), les données sont présentées à titre indicatif seulement.

58



CARACTÉRISTIQUES DES INFORMATIONS TROUVÉES – SELON LEUR ORIGINE


Q20. Est-ce que l'information que vous avez trouvée au sujet de la reconnaissance de vos diplômes / votre profession / vos expériences professionnelles ... ?

Base : Les répondants ayant recherché de l'information avant et/ou après leur arrivée au Québec
%OUI présenté

%OUI	Total	Pays d'origine				
		Amérique du Sud ou Centrale	Europe	Moyen Orient et Afrique du Nord	Asie (Autre que Moyen-Orient)	Afrique (Autre que Afrique du Nord)
	n= 479	108	75	112	43	76
... vous a aidé à vous préparer?	61%	64%	52%	59%	74%	79%
... était claire et facile à comprendre?	61%	59%	48%	64%	77%	74%
... était suffisante ?	52%	54%	44%	55%	65%	62%
... était facile à obtenir?	51%	54%	52%	48%	49%	62%
... correspondait à la réalité?	46%	49%	49%	46%	63%	49%

59





ÉQUIPE


Pour plus d'information sur cette étude, veuillez contacter

Éric Normandeau
Stratège conseil
✉ enormandeau@leger360.com
☎ 514-982-2464 poste 3106

Équipe projet

Éric Normandeau, Stratège conseil
Roxanne Bazinet, Analyste de recherche
Sylvain Gauthier, Vice-Président Communications et affaires publiques


61




NOS SERVICES

- **Léger**
Recherche marketing et sondage
- **Léger Metrics**
VOC Mesure de satisfaction continue en temps réel
- **Léger Analytiques**
Analyse de modélisation de données
- **Legerweb**
Gestion de panel
- **Léger Communauté**
Gestion de communautés en ligne
- **Léger Numérique**
Stratégie numérique et expérience utilisateur
- **Recherche internationale**
Worldwide Independent Network (WIN)

400
EMPLOYÉS



75
CONSULTANTS



6
BUREAUX

MONTRÉAL | QUÉBEC | TORONTO | EDMONTON | CALGARY | PHILADELPHIE

62



NOTRE ENGAGEMENT QUALITÉ



Léger est membre d'[ESOMAR](#) (European Society for Opinion and Market Research), l'association mondiale des professionnels des enquêtes d'opinion et des études marketing. À ce titre, Léger s'engage à appliquer le [code international ICC/ESOMAR](#) des études de marché, études sociales et d'opinion et de l'analytique des données.



Léger est membre de [Insights Association](#), l'association américaine pour la recherche marketing et l'analytique.

63

Leger

—
Comprendre le monde



leger360.com



@leger360



/LegerCanada



/company/leger360



@leger360

Annexe 2

Rapport

DEMANDE DE RECONNAISSANCE PROFESSIONNELLE

Rapport – Groupes de discussion et entrevues individuelles



DATE 22/02/2019 NUMÉRO DE PROJET 15645-002



APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

CONTEXTE, OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

Le Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ) a mandaté la firme **Léger** afin de l'accompagner dans la réalisation d'une étude portant sur le décrochage des diplômés hors Québec ayant fait une demande de reconnaissance auprès d'un Ordre professionnel au Québec. Cette étude vise à cerner le parcours des personnes qui abandonnent le processus de reconnaissances des expériences ou diplômes étrangers.

Le présent volet qualitatif est complémentaire au volet quantitatif réalisé préalablement et dont les résultats sont présentés dans un rapport distinct.



Groupes de discussion

Population cible

Les groupes de discussion (2) étaient composés d'hommes et de femmes ayant déposé une demande de reconnaissance auprès d'un Ordre et ne l'ayant toujours pas complétée ou encore l'ayant échouée ou abandonnée. Les groupes ont été organisés à Montréal, le mercredi 30 janvier 2019 à 17h30 et 19h30. Les participants ont été recrutés à partir des répondants du sondage ayant donné leur autorisation.

L'animation des groupes

Le groupe de discussion a été animé par Éric Normandeau. En conformité avec le guide de discussion, l'animateur a adopté un style d'animation semi-directif, de façon à laisser à tous les participants la chance de s'exprimer tout en couvrant l'ensemble des aspects à évaluer. Le groupe de discussion était d'une durée d'environ 90 minutes et a été enregistré aux fins d'analyse.



Entrevues individuelles

Afin de compléter le tout, des entrevues individuelles d'une durée de 30 minutes ont été réalisées du 7 au 15 février et menées par Éric Normandeau. Les participants, ayant un parcours similaire à ceux des groupes de discussion, ont été recrutés par le client et ses partenaires.

Au total, 11 entrevues téléphoniques ont été organisées, mais 8 ont réellement pu avoir lieu. Si 20 entrevues étaient initialement prévues pour ce volet de recherche, il a été convenu, devant les grandes similarités des propos des participants de se limiter aux entrevues complétées.

Les entrevues ont été réalisées en conformité avec un guide préalablement élaboré mettant l'accent sur les parcours personnels et les raisons motivant certaines décisions.



UN PROCESSUS DONT L'AMPLEUR N'EST PAS COMPRIS

Leger



La majorité des participants effectuent une recherche sur la reconnaissance professionnelle avant leur arrivée au Canada, mais elle semble rester très sommaire puisque c'est uniquement une fois rendu au pays qu'ils se rendent compte de l'ampleur et de la complexité du processus.

- Pour plusieurs des participants, la reconnaissance professionnelle n'est pas leur priorité avant d'immigrer. Ils ont brièvement recherché de l'information et elle leur semble claire. Toutefois, une fois qu'ils sont au Québec et qu'ils décident d'entamer réellement les procédures, les choses leur apparaissent plus compliquées. Ils constatent que l'information qu'ils avaient obtenue avant leur arrivée est partielle, n'est pas fausse, mais ne représente pas la réalité qu'ils vivent en arrivant ici.

« L'information à l'étranger est complètement déconnectée de la réalité. »

- Le constat est que les participants savent qu'ils devront faire une demande de reconnaissance, mais ils ne saisissent pas l'ampleur du processus dans lequel ils se retrouvent avant de le commencer officiellement. Par exemple, la différence entre la demande de reconnaissance du diplôme et le fait de remplir les exigences de l'Ordre pour pouvoir pratiquer n'est pas comprise de tous.

« L'information était correcte, mais en arrivant, on ne nous a pas assez dit que c'est à nous de chercher. »

- Il semble y avoir une incompréhension des participants quant aux rôles des divers ministères et institutions tels que les universités, le MIDI et les Ordres professionnels. Et plus spécifiquement envers la demande d'évaluation comparative des études effectuées hors du Québec qu'un participant a qualifié d'inutile alors que la vraie demande est celle faite à l'Ordre.

« Tu vas voir ton université et ils te disent que tout est beau, mais en fait tu es illégale. »

5

PLUSIEURS RAISONS POUR L'ABANDON

Leger



Spontanément, la première raison mentionnée est de nature financière. Vient ensuite la conciliation entre la vie personnelle et professionnelle, la complexité du processus, la difficulté des examens ainsi que la perte de motivation.

- L'argent est la raison mentionnée par la majorité pour justifier leur abandon du processus de reconnaissance. Ceci implique autant les frais jugés trop élevés du processus (plusieurs centaines de dollars pour des révisions de dossiers, et des milliers pour les examens) que la nécessité d'avoir une source de revenus pour subvenir aux besoins de la famille.
- Vient ensuite la conciliation entre la vie personnelle et professionnelle. Les participants ont évoqué un désir de vivre. Il est extrêmement difficile pour eux de jongler entre les cours, un emploi et tout le transport nécessaire, résultant fréquemment en échec à un examen par manque de temps pour se préparer.

« Si tu es déjà un professionnel qualifié et que tu arrives ici pour recommencer à zéro ce que tu avais déjà ... et que tu as le fardeau de la famille en plus. Tu te fais à l'idée [que ça n'arrivera pas]. »

- La complexité du processus a également été mentionnée par quelques participants. Ils sont confus quant aux étapes à suivre afin d'obtenir leur équivalence et ainsi pouvoir pratiquer leur métier.

« Faites juste me dire c'est quoi le chemin que je dois prendre pour pratiquer ma profession. »

- Évidemment, la difficulté des formations et plus particulièrement des examens a été mentionnée à plusieurs reprises. L'aide à la préparation aux examens a été critiquée ainsi que le manque d'information. Une participante a également soulevé que les différences culturelles jouent sur la réussite ou non des examens. En effet, pour certains, la contrainte de temps et un nombre de tentatives maximum ne sont pas chose courante.

- Un petit nombre de participants ont soulevé la perte de motivation comme cause d'abandon. En effet, ils ont le sentiment que les étudiants québécois sont privilégiés avant les immigrants lorsqu'il est question de place pour des cours ou des stages, comme s'il y avait un « quota d'immigrants ». De plus, c'est sans oublier la démotivation provenant de la longueur du processus (plusieurs années pour certains d'entre eux) et les échecs à répétitions aux examens.

« On t'amène ici pour te dire que tu n'es pas assez intelligent. »

6

UN GOÛT AMER APRÈS L'ÉCHEC



Bien que plusieurs réussissent à travailler tout de même dans leur domaine, certains sont plus amers et ont le sentiment d'avoir été abandonnés.

- Tel que vu lors de la partie quantitative du projet, 69% des répondants disent s'être trouvé un emploi, mais uniquement 35% en ont trouvé un dans leur domaine d'étude.
- La plupart de ceux pratiquant dans leur domaine se disent satisfaits. Bien qu'ils n'aient pas le même emploi ou titre qu'avant, ils arrivent à travailler dans ce qu'ils aiment. Il arrive même parfois qu'ils pratiquent sensiblement le même métier qu'avant, mais soient endossés par un collègue ayant le titre.

« Oui, mais on se sent trahi quelque part. Ce n'est pas pour ça que j'ai étudié. »

- Toutefois, plusieurs restent avec un goût amer de leur échec.

« Le froid de l'indifférence. Une danse, c'est à deux. C'est bien beau qu'un immigrant se prépare, mais à quoi bon si on n'est pas prêt à le recevoir. »

LE PROCESSUS IDÉAL



Les deux principales suggestions des participants sont d'inverser le processus (débuter en stage afin d'évaluer les besoins en formation) ainsi que d'améliorer la communication entre les organismes, ministères, Ordres et universités afin de diminuer les doublons des demandes à faire.

L'intégration par les stages : un processus plus personnalisé

- Les participants ont été nombreux à mentionner que le processus actuel devrait être inversé. En effet, plutôt que de suivre des cours et de la formation puis de réaliser un stage, les participants désiraient plutôt qu'on leur laisse réaliser un stage sous la tutelle d'un parrain ou marraine et qu'ensuite ceux-ci identifient leurs lacunes et leur besoin en formation.
- Ainsi, chaque immigrant profiterait des formations dont ils ont réellement besoin et serait testé sur les matières pertinentes (et plus particulièrement ce qui est différent au Québec) plutôt que sur des théories de bases qu'ils ont vues il y a plusieurs années.
- De plus, selon eux, les stages permettraient à la fois une meilleure intégration sociale, culturelle et professionnelle. Certains sont même allés jusqu'à suggérer que l'apprentissage du français se fasse également sur les lieux de travail.

Un processus clair et un plus grand accompagnement

- Le manque de communication entre les divers organismes a été vivement critiqué. En effet, les participants aimeraient plutôt un « guichet unique ». Par exemple, lors de la demande de CSQ, ils doivent fournir plusieurs renseignements tels que les cours qu'ils ont suivis ainsi que leur diplôme. Le MIDI, possédant cette information, suite à la demande de CSQ, pourrait donc la transmettre à l'Ordre en question par la suite ainsi qu'aux universités s'il y a lieu plutôt que de devoir recommencer le processus.
- De plus, les participants se sont plaints que l'information qu'ils obtenaient variait selon la source consultée. Un guichet unique viendrait solutionner ce problème de communication.
- De ce fait, devant la complexité du processus, les participants ont mentionné qu'ils auraient aimé être davantage guidés et mieux renseignés. Ils aimeraient être pris par la main plutôt que de devoir chercher tout par eux-mêmes.

UN DÉSIR D'UN PARCOURS PLUS CLAIR

Leger



Un désir d'un parcours plus clair, plus transparent, a été exprimé envers le processus de reconnaissance.

- Un thème récurrent dans les deux groupes de discussion était la clarté ainsi que la transparence du processus de reconnaissance. Plusieurs participants ont évoqué qu'ils désiraient davantage de transparence dans le processus de reconnaissance professionnel ainsi que de la part des Ordres. Une participante a d'ailleurs suggéré que les Ordres publient le taux de réussite de demandes de reconnaissance par année comparativement au nombre de demandes total. Ainsi, les chiffres parleraient d'eux-mêmes et les immigrants désirant entamer le processus de reconnaissance pourraient prendre une décision plus éclairée.
- Avant même leur arrivée, les participants aimeraient être préparés au pire en leur mentionnant d'emblée que, par exemple, ils risquent de retourner plusieurs années sur les bancs d'école ou encore de devoir déboursier des milliers de dollars. Il serait également important de leur mentionner le titre qu'ils obtiendront suite à la demande de reconnaissance. Par exemple, un médecin d'un certain pays équivaut parfois à un infirmier au Québec, ce qui n'a pas toujours le même prestige à leurs yeux. Certains ont même avoué que d'avoir obtenu cette information plus tôt, ils auraient reconsidéré leur décision d'immigrer au Canada.
- Le désir de transparence s'étend même jusqu'à simplement être capable de voir sa copie d'examen après un échec afin d'évaluer où ils se sont trompés.

9



Leger

ÉQUIPE

Pour plus d'information sur cette étude, veuillez contacter

Eric Normandeau
Stratège conseil
✉ enormandeau@leger360.com
☎ 514-982-2464 poste 3106

Équipe projet

Christian Bourque, Vice-président exécutif
Eric Normandeau, Stratège conseil
Roxanne Bazinet, Analyste de recherche


11

Leger


NOS SERVICES

- **Léger**
Recherche marketing et sondage
- **Léger Metrics**
VOC Mesure de satisfaction continue en temps réel
- **Léger Analytiques**
Analyse de modélisation de données
- **Legerweb**
Gestion de panel
- **Léger Communauté**
Gestion de communautés en ligne
- **Léger Numérique**
Stratégie numérique et expérience utilisateur
- **Recherche internationale**
Worldwide Independent Network (WIN)

400
EMPLOYÉS



75
CONSULTANTS



6
BUREAUX

MONTRÉAL | QUÉBEC | TORONTO | EDMONTON | CALGARY | PHILADELPHIE

12



NOTRE ENGAGEMENT QUALITÉ



Léger est membre d'[ESOMAR](#) (European Society for Opinion and Market Research), l'association mondiale des professionnels des enquêtes d'opinion et des études marketing. À ce titre, Léger s'engage à appliquer le [code international ICC/ESOMAR](#) des études de marché, études sociales et d'opinion et de l'analytique des données.



Léger est membre de [Insights Association](#), l'association américaine pour la recherche marketing et l'analytique.

13



—
Comprendre le monde



leger360.com



@leger360



/LegerCanada



/company/leger360



@leger360



550, rue Sherbrooke Ouest
Tour ouest, bureau 2050
Montréal (Québec)
H3A 1B9

Téléphone : 514 288-3574
Télécopieur : 514 288-3580

courrier@professions-quebec.org

professions-quebec.org